PRIX : 1000 FCFA

Trimestriel

KALARANG

Organe d'information du Cercle de Réflexion sur la Culture tpuri (CRCT)

N° 047 ISSN 1431 - 5823 Janvier 2023

Une retraite en Afrique, sans repos ?

Le *kę̣ę̣seŋ́* en pays tpuri : difficultés de réinsertion sociale

Comment vivent les vieux en Afrique ?

Le coût social élevé du SIDA empêche la retraite

Une vie de retraité

Ka'arang

Organe de liaison du Cercle de Réflexion sur la Culture tpuri

N° 047 **ISSN 1431 - 5823** **janvier 2023**

Sommaire

☞ **Editorial** 3

Une retraite en Afrique, sans repos ? par Kolyang Dina Taïwé

☞ **Essence de la culture tpuri** 4

Le kęęseŋ en pays tupuri : difficultés de réinsertion sociale par Balga Jean-Paul

Un retraité, une expérience acquise, par Goldon Gaston Interview réalisée par Dr Kobada Gisèle

Les vieux dans la ville africaine Kolyang

☞ **Pour que vive Ka'arang** 11

Une envie maladive / Say maa do cege! Kolyang Dina Taïwé

☞ **Au Cœur du débat** **6 – 28**

La retraite en Afrique : perception, impact et reconversion par Gazissou Balama

Les retraités « quinzans » et leur apport dans le développement local en milieu tpuri par Kobada Gisèle

Quinzain / Kessin par Nadale Fidine

☞ **Techniques et Technologies** **21--22**

Les Retraités tpuri et leurs conditions de vie Kobada Gisèle

Comment vont les vieux en Afrique ?

Coût social du Vih/sida à Maroua : imaginaire collectif autour de la maladie et incidence sur le tissu relationnel des patients par Dr Maitchie Rose page 26

Assurer la pérennité des systèmes de retraite en Afrique par Kouassivi T. KADADJI

Une retraite pour tous les Africains, impossible ? par Sébastien Martineau

☞ **Tumne Mairabne** **29--30**

Une vie de retraité

Histoires à méditer

Impressum

Ka'arang ISSN 1431 - 5823 **1.2023**

Paraît à Maroua. Les articles nommément désignés ne rendent pas l'opinion de la rédaction. Nous ne sommes pas responsables des manuscrits non requis. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Responsable de la rédaction

Kolyang, CDE-SAARE B.P. 183 Maroua

Ka'arang : Editions et Média : B.P. 183 MAROUA

Danwa Marie Pascale, Tel : 699 44 44 77

Page Web : http://www.cde-saare.de

Promotion et abonnements : KOLYANG, DANWA, KOBADA

Ont collaboré à ce numéro : Kolyang Dina Taïwé, Balga Jean Paul, Gazissou Balama, Kobada Gisèle, Fidine Nadale, Dr Maitchie Rose, Kouassivi T. KADADJI, Sébastien Martineau

Editorial : Une retraite en Afrique, sans repos ?

La vie est un jeu d'équilibrisme. On naît quelque part, on grandit, on se cherche un job qui vous occupe dans la société pendant une trentaine d'années, dans unn travail aimé ou supporté malgré soi, pour nourrir une famille. Après, le déclin s'annonce, on se retire, pour parfois se taire définitivement, dans une retraite forcée, surprise, mal négociée et réorientée. En cela la vie est bien ingrate, car imperturbablement elle impose son rythme, elle impose ses actions, elle impose son temps.

Quand l'on observe la dernière tranche de la vie, celle qui commence avec la retraite, l'on s'interroge sur le caractère quelque fois impitoyable de l'existence, avec un peu d'ingratitude et de déperdition. Déboussolé, dans une vie où les enfants sont partis…

Le retraité : un mot magique, mais qui ne rime pas toujours avec reconnaissance ni gratitude. Après avoir passé plusieurs années en service, en pérégrinations à mille lieues de chez soi, on est alors retraité, ke'sen. Plusieurs options s'offrent au retraité dans son nouveau statut : rentrer au village où il n'a rien fait pendant ses « 15 ans » de service, s'installer là où la retraite l'a surpris ou alors venir à mi-parcours entre le village et le dernier poste de travail. La galère et la misère sont ambiantes. Quand les fins du mois arrivent et les veuves des retraités ou les retraités eux-mêmes s'alignent au Crédit du Sahel pour prendre avec des doigts tremblobants et rongés 12 000 FCFA ou 6 000 FCFA de pension de retraite, il ne reste plus qu'à pleurer et organiser leur oraison funèbre.

Pour les plus intelligents, la retraite inaugure une nouvelle phase de la vie active, un commerce, une agriculture, un bureau conseil, un service de sécurité… Les retraités reprennent du service et sont de plein pied dans le système de travail pour arrondir les fins du mois des pensions retraites. Mais c'est avec la force réduite, et une vigilance diminuée qu'ils s'y injectent, parfois à contre temps et contre cœur.

Il se pose donc l'épineux problème du retraité qui n'a finalement aucun repos. Rongé par la maladie, oublié par l'Etat ou l'entreprise où il aura servi pendant des années, inséré dans un tissu informel fait d'exploitation et d'irrespect, le retraité n'a ni considération ni respect. Il se tue. Il se meurt.

Parfois le manque de respect de soi-même finit par asséner le dernier coup de grâce au retraité … Alcoolique, prédigitateur, sorcier, savant de cabaret, détourneur de jeunes filles et de femmes d'autrui, il ne lui reste plus qu'à attendre la sanction finale et ultime, lui faire porter ses derniers constumes pour l'accompagner en pleurs et larmes de crocodile dans sa dernière demeure. On dirait qu'il n'a pas vécu un être sur terre, un impact nul, avec des progénitures parfois désorientés, un regret éternel.

Pour le retraité, mi-perdu mi-conscient, il est grand temps de valoriser l'expérience glanée dans les pérégrinations de ces piliers de la société, désorientés qu'ils sont et sans ancrage réel, de revaloriser les vieux, les retraités pour offrir à l'humanité un levain pour la transformation sociétale, sortir tous ces naufragés du système de rente, de la léthargie, de l'oisiveté mortelle. Demain nous serons tous des retraités, comme dans nos villages où les agriculteurs accompagnent toujours les plus jeunes dans le partage de l'expérience. On n'aura pas vécu pour le salaire, pour la maigre pension retraite mais pour le partage conseil, la vie partagée et utile. Sauvons les retraités. Sauvons la retraite. Kolyang Dina Taïwé

Essence de la culture tpuri

Le *kę̣ę̣seẹ́* en pays tupuri : difficultés de réinsertion sociale

par Balga Jean Paul

D'après Laurent FECKOUA LAOUKISSAM (1977 : 32), les premiers renseignements écrits indiquent les limites suivantes au peuple tupuri : au Nord, la ligne Domo-Guidiguis, à l'Ouest la ligne Guidiguis-Mbourao, au Sud Mbourao-Tikem et à l'Est l'étroite bande de terre longeant le lac de Fianga à Domo, laissant sur les bords du lac une portion de terrain occupée par les Wina ; la zone s'étend de part et d'autre de la frontière séparant le Tchad et le Cameroun, vers le 10° de latitude Nord et le 15° de longitude Est. Pour Joanny GUILLARD (1965 : 33), « Les Tupuri se seraient installés sur les rives du Mayo-Kebbi, lacs de Fianga et de Tikem, il y a environ trois cents ans ». Ils sont regroupés en trois phratries : *baaré*, *gouwa* et *doré* qui renvoient, chacune, à une strate de peuplement (Christian SEIGNOBOS et Henry TOURNEUX, 2001 : 265-271). Les appellations *tupuri, tpuri, tipuri* ou *tuburi, tiburi…* désignent le seul et même peuple (BALGA, 2018 : 22) où le terme *kę̣ę̣seẹ́* fait partie du vocabulaire commun.

1. L'introduction du concept *kę̣ę̣seẹ́*

Selon Giorgio CAPPELLETTI (2004 : 146), le terme *kę̣ę̣seẹ́* est un emprunt dérivant de l'expression, « quinze ans » dans la langue source, le français. Devenant une seule unité lexicale dans la langue d'arrivée, *kę̣ę̣seẹ́* subit des changements phonologiques et sémantiques pour désigner, selon l'expression consacrée, un ancien « Tirailleur Sénégalais ». Autrement dit, il s'agit du nom donné aux Anciens militaires communément appelés « Anciens Combattants » engagés dans l'Armée française pendant la Première et la Deuxième Guerre Mondiale ; ces Combattants bénéficient de la pension retraite au terme de quinze ans de loyaux services sous le drapeau français. Ils sont considérés comme pionniers et premiers fonctionnaires en pays tupuri.

Par extension sémantique, le concept *kę̣ę̣seẹ́* a fini par désigner toute personne admise à faire valoir ses droits à la retraite. *Kę̣ę̣seẹ́* est donc synonyme de retraite/retraité. La séparation d'avec le pouvoir et l'opulence, la retraite recèle aussi les propriétés de réification, étant donné que la mise à la retraite dans l'imagerie populaire des villageois, est considérée comme un licenciement, donc une sanction ; ce qui ferait du *kę̣ę̣seẹ́* un objet de raillerie. C'est dire que sa réinsertion sociale apparaît comme un exercice d'apprentissage difficile dans la communauté tupuri.

2. La réinsertion sociale du *kę̣ę̣seẹ́* : un véritable chemin de croix

Le passage à la retraite est une étape importante dans la vie du *kę̣ę̣seẹ́* en pays tupuri dans les années 1970. Parce qu'ayant une pension retraite, le *kę̣ę̣seẹ́*, envié, est considéré comme le plus riche du village : vaste champ de coton ou de sorgho, plusieurs femmes, troupeau de bœufs, ribambelle d'enfants, motocyclette, danseur de *gurna* avec un bon embonpoint, … Au lieu de vivre la communion avec les siens, le *kę̣ę̣seẹ́* est malheureusement confronté à de nombreuses difficultés. Nous insisterons notamment sur des aspects liés aux accusations de sorcellerie dont il est régulièrement affublé, à tort ou à raison.

En pays tupuri-kéra-wina, le moindre mal (accès palustre, accidents, incendies,

hépatite virale, diabète, hypertension artérielle, sida...) est directement attribué à l'envoûtement, à la pratique de sorcellerie dite « le sãą ». Même les délires des suites de consommation abusive d'alcool et les amaigrissements qui en découlent sont attribués à cette fameuse sorcellerie qui explique finalement toutes les formes de souffrances humaines. Tout se passe comme si l'on ne meurt ou ne souffre que du « sãą », cause de tous les maux en pays tupuri. À l'analyse, trois éléments semblent expliquer cette conception dogmatique de la sorcellerie : l'ignorance, l'imposture et la jalousie.

2.1. Le *kęęseį́* face à l'ignorance des populations

Dans la tradition tupuri-kéra-wina, quand une personne est malade, on recourt généralement au devin pour savoir l'origine du mal. C'est lui et lui seul qui détermine la cause de la maladie : ancêtres mécontents, main criminelle, volonté du Dieu fondateur du foyer conjugal, diable courroucé...L'exécution des sacrifices recommandés par le devin peut s'avérer concluante et le malade se rétablit parfois promptement. Mais, ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui. Peut-être parce qu'on ne respecte plus fidèlement les us et coutumes de nos jours. Aussi beaucoup de charlatans se recrutent-ils malheureusement dans cette médecine magico-religieuse où le mensonge est devenu leur gagne-pain. *Exemple d'une femme disparue en 1977 des suites d'une pneumonie prétendument incurable dans le village de Nenbakré-Touloum. Criminel doigté : Bindandi, un voisin du quartier, kęęseį́ paisible qui a été soumis au « dąą », pratiques rituelles pour vérifier le bien-fondé de l'accusation*. *Plus tard à sa mort en 1995, un frère du mari de la défunte aurait avoué qu'il était responsable de la mort de sa belle-sœur. Pourtant, le kęęseį́ Bindandi en avait payé le lourd tribut à l'époque.*

2.2. Le *kęęseį́* en proie à l'imposture sociale

La réinsertion sociale du *kęęseį́* n'est pas assurée dans un environnement villageois où les opinions ne sont pas les choses les mieux partagées. Il est dangereux pour le *kęęseį́* de se positionner en éclaireur de peur de faire l'objet de fausses accusations qui sont monnaie courante. D'aucuns peuvent expressément l'accuser de sorcellerie pour lui porter préjudice. Car, il n'y a rien de plus grave en pays tupuri que d'être taxé de détenteur de « sãą ». Il peut s'agir d'un concurrent dans une affaire sérieuse : héritage, choix d'un chef traditionnel, représentant d'un parti politique... Pour damer le pion à son concurrent, on monte un scénario, un stratagème, avec des personnages bien choisis qui commencent à rêver l'un après l'autre du nom du *kęęseį́* accusé de sorcellerie. C'est ainsi que les rumeurs sont répandues et validées aussitôt par la conscience sociale, car il est admis qu' « on ne prend pas position derrière un sorcier ». C'est l'adage populaire consacré, le mot de passe. Ainsi, maires, députés, ministres et autres leaders d'opinion s'alignent mécaniquement derrière le mensonge décrété de peur de perdre l'électorat ou d'être accusé soi-même de sorcellerie. Les plus courageux optent pour un silence complice.

2.3. Le *kęęseį́* vu par les siens et ses camarades d'enfance

« Nul n'est jamais prophète chez soi », disait le Fils de Dieu. Généralement, la haine prend sa source au sein de la famille. Le malheur ne vient pas de loin, dit-on. Des frères utérins ou consanguins ne se regardent pas toujours d'un bon œil quand ils deviennent adultes. Le cas de Joseph et ses frères en Égypte Antique est assez édifiant à ce sujet. L'esprit de compétition ou de leadership au sein de la famille amène souvent les moins nantis à accuser le *kęęseį́* de pratique de sorcellerie. Le *kęęseį́*, le plus en vue, se retrouve propriétaire d'immobiliers, père d'enfants « placés », disposant d'un matériel roulant... Du coup, ses frères indigents se

liguent, comme un seul homme, contre lui et l'accusent de sorcellerie de « sãą » aux fins de le déstabiliser. Avec le concours des femmes, une histoire de rêve est montée de toute pièce et les rumeurs sont approuvées. Voilà un sorcier tout trouvé dans le village. Mise en quarantaine immédiate.

La jalousie peut également provenir des camarades d'enfance du *kęęseį́*. Ces derniers plus ou moins lettrés restés au village, développent une forme de jalousie vis-à-vis du *kęęseį́* malgré les aides multiformes qu'il leur apporte parfois. Ils entretiennent un climat d'intoxication et d'animosité au sein de la masse villageoise et font croire que la richesse de leur ancien camarade d'enfance n'est pas ordinaire. C'est en fait de la magie, du *famla*. C'est ainsi qu'on commence donc à épier le *kęęseį́*, à contrôler et à interpréter tous ses gestes, ses mouvements et même à voir en ses billets de banque à eux offerts, des pièges pour les envouter. On a l'impression que toute richesse chez les Tupuri est suspecte, tant qu'elle ne provient pas de la compensation matrimoniale ou d'héritage. Pourtant, la vraie magie, disait un musicien célèbre camerounais, est le travail. On en a discuté un jour au village où Blaossala, un paysan, camarade d'enfance, nous a fait savoir que *tous les docteurs d'Université sont des magiciens ainsi que tous les magistrats, tous les douaniers, tous les avocats, tous les ministres, bref tous les hauts commis de l'État.* Voilà les représentations sociales du citoyen tupuri lamda que le *kęęseį́* est appelé à côtoyer au quotidien à son retour à la terre natale.

En conclusion, on comprend que la chaise du *kęęseį́* est inconfortable au village. On note une forte tendance à le mettre en difficulté. L'ignorance, le mensonge et la jalousie sont quelques raisons qui expliquent principalement les accusations de sorcellerie de « sãą » dont le *kęęseį́* fait l'objet au village. Leaders d'opinion, autorités administratives et judiciaires, autorités législatives et municipales et chefs traditionnels sont appelés à conjuguer leurs efforts pour voir clair dans ce phénomène de sorcellerie qui semble être un gros obstacle au développement en pays tupuri-kéra-wina.

Bibliographie

Balga Jean Paul, 2012, *Le français en contact avec le tupuri à Maroua (Cameroun) : phonologie, morpho-syntaxe et imaginaires linguistiques*, thèse de doctorat Ph. D., Université de Ngaoundéré.

2015, *Contacts des langues dans le Bassin du Lac Tchad : langues Tchadiques, langues Adamawa, fulfulde et français en cohabitation*, Saarbrücken, PAF.

2018, *Le proverbe : forme, fonction et sens en pays tupuri (Tchad-Cameroun)*, Paris, L'Harmattan, 200 p.

2021, *Le multiculturalisme et le multilinguisme en crise au Cameroun : représentations et politiques linguistiques*, Paris, L'Harmattan.

Cappelletti Giorgio, 2004, *Le dictionnaire tupuri-français*, Touloum, Mission Catholique, 283 p.

Feckoua Laokissam, Laurent, 1977. *Les hommes et leurs activités en pays toupouri du Tchad*. Thèse de 3e cycle Paris : Paris-VIII.

Guillard, Joanny, 1965. *Golonpoui. Analyse des conditions de modernisation d'un village du nord-Cameroun*. Paris : Mouton.

Ruelland Suzanne, 1992. *Description du parler tupuri de Mindaoré, Mayo-Kebbi (Tchad), Phonologie, morphologie, syntaxe*. Thèse pour le doctorat d'État ès-Lettres, Université de Lille III, Paris.

Seignobos Christian et Tourneux, Henry, 2001. Contribution à l'histoire des Toupouri et leur langue. In : *Leçons d'Afrique, Filiations, ruptures et reconstitution de langues*. Louvain-Paris : Peeters, pp. 255- 284.

Un retraité, une expérience acquise

Goldon Gaston, retraité militaire et chef du canton de Goua
Interview réalisée par Kobada Gisèle

Dans cette section, nous vous amenons à faire un tour dans la vie de GOLDON Gaston dit KƆLLÀ au-delà des casquettes de retraité militaire et de chef du village de Guwa. Natif de Guwa et ayant parcouru plusieurs villes du Cameroun, il a acquis une certaine expérience de la vie qu'il met aujourd'hui au service de sa communauté.

Kobada Gisèle : Majesté KƆLLÀ, merci d'avoir donné votre accord pour cet entretien qui nous honore.

Majesté KƆLLÀ : c'est moi qui vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer au sujet de ma condition de retraité.

Kobada Gisèle : Majesté, depuis votre entrée en service jusqu'à la retraite, quelles ont été les différentes villes où vous avez servi ?

Majesté KƆLLÀ : je suis né ici même à Guwa. Après avoir obtenu mon CEPE à l'école primaire de Tchatibali, j'ai été appelé à aller servir mon pays dans l'armée. Ma formation s'est faite à Ngaoundéré en 1976 puis, j'ai été envoyé à Koutaba en début 1977. Je quitte donc Koutaba en 1990 pour rejoindre mon lieu d'affection qui était Douala. Je suis restée à Douala jusqu'à mon départ en retraite le 1er janvier 2008. Après être mis en retraite en 2008, j'ai quitté Douala pour venir m'installer à Ngong. Pendant ce temps, mon défunt père était chef de Guwa. C'est après son décès le 1er janvier 2009 que je vais quitter Ngong et venir pour les obsèques de celui-ci. Quelques années après, j'ai déposé ma candidature pour occuper le trône et continuer avec les œuvres de mon père. Après l'avoir remporté le 30 avril 2012, je suis venu m'installer définitivement au village, à Guwa en tant que Chef.

Kobada Gisèle : aujourd'hui que vous êtes au village, quel est le regard que la communauté porte sur vous ? Mieux encore, comment vous voient-ils ?

Majesté KƆLLÀ : vous avez, des gens peuvent avoir bien des pensées cachées à mon sujet. C'est difficile de les connaitre véritablement. Cependant, il y a bien une idée commune qui établit à mon sujet. D'une certaine façon, ils me trouvent « éclairé », ouvert à l'esprit de sagesse. Parfois, lors des réunions communautaires, mon absence se fait toujours ressentir lors de la prise de certaines décisions. Y'a n'en même qui disent que « si sa majesté KƆLLÀ était là, nous aurons une réponse digne. »

Kobada Gisèle : après avoir fait d'autres villes, que pensez-vous aujourd'hui de la façon dont la communauté tpuri que vous avez la charge perçoit les choses ?

Majesté KƆLLÀ : à ce sujet, je dois avouer que certaines mentalités sont encore rétrogrades. On en trouve ceux qui sont nés, ont grandi et ont quasiment passé toute leur vie ici sans sortir du département. Il est clair que ceux-là ont encore une vision qui est difficile à cerner et par conséquent, ils ne sont pas prêts à accepter que les choses ont évoluées et le monde avec.

Kobada Gisèle : pensez-vous qu'il y a à ce jour des pratiques ancestrales à bannir ?

Majesté KƆLLÀ : Ah oui ! Le cas de la dot par exemple, à l'époque nous avons doté nos femmes avec 12 (douze) voire même 13 (treize) bœufs. Aujourd'hui, je crois que cette pratique pèse beaucoup et qu'il faudrait revoit ce nombre établit. Fort heureusement, les Tpuri l'ont compris aujourd'hui et le nombre est peu à peu décroissant. Il y a aussi une pratique barbare qui était pratiquée sur les jumeaux. À l'époque encore, la naissance des jumeaux était

considérée comme un « sacrilège » (yɔɔ) et il fallait de ce fait en tuer un des jumeaux. C'est une pratique qu'il faut extirper de nos traditions.

Kobada Gisèle : pensez-vous qu'il y a des pratiques ancestrales jugées importantes et qui ont perdu leur valeur aujourd'hui ?

Majesté KƆLLÀ : Je pense ici à la consultation des divinité « kaŋge halgé » qui a perdu toute crédibilité aujourd'hui. Jadis, ceux qui avaient la capacité d'avoir des prémonitions ou de faire des présages étaient très crédibles. Leurs enfants, ayant pris le relais n'ont plus cette grande capacité aujourd'hui. Tout nage parfois dans le flou ou le faux. En tant que chef initié, je trouve que cette pratique est importante mais seulement elle a perdu en poids à ce jour. La descendance n'a sans doute pas bien été formée.

Kobada Gisèle : après avoir parcouru d'autres villes, avez-vous trouvé d'autres traditions des peuples externes qui vous ont marqué positivement et que vous souhaiteriez intégrer dans la communauté dont vous avez la charge ?

Majesté KƆLLÀ : oui ! Lorsque j'étais à Ngong par exemple, il y a bien un rite culturel qui m'avait particulièrement marqué. Ce rite était pratiqué par l'ethnie mada. En effet, lorsque qu'il y avait interruption ou absence de pluie en pleine saison sèche, ladite communauté se réunissait afin de faire le tour de toutes les concessions de la ville pour y prier et implorer la clémence de Dieu. Comme par enchantement, cela marchait bien. Il fallait simplement remettre un tout petit baquet au groupe après son passage. Cet état d'esprit m'a franchement séduit.

Kobada Gisèle : de toutes ces villes parcourues, trouvez-vous que les autres cultures ont toujours des pratiques très appréciée par rapport à la vôtre ?

Majesté KƆLLÀ : vous avez, toutes nos cultures ont chacune en son sein, des qualités mais aussi des défauts qu'il faudrait corriger certes. Il y a des choses qui sont inconcevables dans ma culture mais que d'autres trouvent justes. Il y a un fait qui m'avait particulièrement choqué à Douala. Dans cette ville, j'y avais un frère Tpuri qui avait épousé une femme Bamiléké. Après la perte tragique du petit enfant (8 ans environ) de ce couple, nous avons procédé à l'enterrement dans un cimetière. À notre retour pour un recueillement dans le domicile familier, nous y avons trouvé des tables chargées avec de la nourriture qui nous attendaient. À mon sens et selon la conception des faits dans la culture tpuri, ce geste était un excessif sinon déplacé. Comment peut-on trouver l'appétit alors que nous venons d'inhumer un tout petit enfant ? De la boisson passe peut-être mais la nourriture… Après l'enterrement d'un adulte peut-être mais, un enfant ?

Kobada G. : sa majesté, nous vous sommes reconnaissante d'avoir répondu à nos différentes questions.

Majesté KƆLLÀ : c'est moi qui vous remercie.

Les vieux dans la ville africaine

Tiré de Kolyang Dina Taiwé, Le défi du tavail social en Afrique (manuscrit)

La ville n'a pas été inventée pour les vieux. Ou disons le plus directement, les vieux n'ont pas leur place dans la ville africaine.

Déjà dans les années 1950 où la ville africaine bien que précoloniale prenait son essor de l'emprise coloniale, Georges Balandier remarquait déjà

l'ambiguïté de la vie citadine. La ville africaine est immaîtrisable. Les vieux dans les villes sont oubliés, écrasés par les exigences d'une vie qui se veut rapide. Seydou Badian rapporte:

"La grand-mère c'est d'abord le savoir, l'âge, l'esprit. Une vieille qui ne sait pas autant de choses qu'une sorcière n'a pas été fécondée par les ans."[1]

Avec cette caractéristique, les vieux sont des sorciers que n'ont fécondé que les exigences d'une modernité dont ils ne maîtrisent pas les règles. Le rôle de la vieille femme en ville se réduit à une consommatrice taciturne. Le vieil homme ne transmet plus sa connaissance. Il perd de son autorité. Ne travaillant pas, il meurt d'oisiveté dans les bétons modernes. Surtout, aucun Etat africain n'a pensé à un service de loisirs pour les vieux. Quand loisirs il y a, ce sont des loisirs à l'européenne (cinéma, ballets, …) que les vieux ne connaissent pas. Surtout en ville les vieux sont marginalisés. Ce sont des intrus qui ne comprennent et ne maîtrisent pas la dynamique de la ville africaine.

En ville, à la place des contes à valeur éducative, l'observateur attentif retrouve l'avidité matérielle, le mépris, l'égoïsme et le désespoir. Surtout on retrouve dans l'anonymat des villes les tensions ethniques non fermentées dans les villages, les regroupements des tribus, les clans qui rendent la ville une agglomération hétérogène prête à exploser. Kum'a Ndumbe III rapporte dans un article sur l'identité culturelle qui est une précondition à l'intégration nationale que le Cameroun est par exemple le carrefour des grandes langues africaines. Il dit:

> "*Cette diversité ethnique et linguistique n'est d'ailleurs pas surprenante dans un pays réputé être le carrefour de l'Afrique. On constate d'ailleurs que 3 des 4 grands familles linguistiques de toute l'Afrique cohabitent auCameroun: l'Afroasiatique (choa-arabe, haoussa, mafa, massa), le Nilo-saharien (kanouri, sera-laka), le Niger-kordofan ou Niger-congo (foulfouldé, gbaya, bamiléké, duala, béri, maka etc)."*[2]

Quelques lignes plus loin, il parle de l'incapacité d'une osmose réelle, d'un mélange profond. Car ces briqueteries sont souvent des lieux de chocs culturels, d'anonymat. Et dans les sociétés semi-traditionnelles, fragiles comme des œufs, il tue encore plus vite. La conviction éthique de ces personnes reste perdue das le labyrinthe de ce monde supra-rapide, difficile et guindé. Le temps en famille est alors réduit à néant. L'homme passe plus de temps avec les amis, les prostituées dans les bars et buvettes au dehors. La femme attendant à la maison se retrouve alors toute seule, délaissée dans le lien du mariage.

Le défi qui attend l'assistant social est conplexe. Il doit servir de moteur qui ressuscite ce qui dort. Les contes, les légendes et les danses doivent être réactivés, remystifiés pour revêtir leur essence mythologique et redevenir le vecteur principal de communication afin que la ville africaine du futur soit celle qui féconde les attentes de l'homme, les idées des citadins pourvoyant à leurs besoins primordiaux de sécurité. L'Afrique a assez observé les villes européennes et américaines pour apprendre à ne pas construire les siennes sur leur modèle. L'Afrique a assez observé les problèmes sociaux d'Europe pour ne pas les importer. C'est maintenant le temps de jeter les bases. Une nouvelle planification et une redéfinition de la ville doivent nous aider à refaire les agglomérations. Il reste à jauger l'importance des changements de capitales dont l'Afrique semble avoir inventé la recette. On ne fuit que devant un problème qu'on emporte avec soi.

---

[1]Seydou Badian: In *Littérature nigérienne,* N° 107 octobre-décembre 1991 p. 40

[2]Kum'a Ndumbe III In *Quel Cameroun voulons-nous pour nos enfants* ? Editions AfricAvenir1986 Douala p. 18

Pour que vive Ka'arang

Kolyang Dina Taïwe

Une envie maladive

J'ai envie de sentir ton odeur, ta proximité, ta force, tes rires, tes sourires ...
J'ai envie de t'observer sans que tu me voies, de t'espionner, de savourer ta démarche dansante, de contempler tes pas qui se suivent, de convoiter la danse de ta croupe, de savourer ta marche rythmique ...
J'ai envie de te regarder dans les yeux, de poser mon front sur le tien, de fermer les yeux comme tu le fais souvent quand tu colles ton front au mien, de passer ma main autour de ta taille sans trop te serrer ...
J'ai envie d'être là silencieux, serein, éloigné, lourd mais à côté de la déesse ...
J'ai envie de reposer ma tête sur ton épaule, pour ressentir ta force, ton coeur, le sang chaud et posé créneler dans tes veines et tes couleuvres ...
J'ai envie de savoir que tu aimes ...
J'ai envie de te sentir proche de moi, tout proche, collé à un corps que la médecine a torturé en voulant le réparer, de sentir ta silhouette nue se coller au corps meurtri par les peines des autres ...
J'ai envie de te parler, de porter tes maux et tes cris, tes joies et tes délires, tes envolées lyriques et tes fuites philosophiques...
J'ai envie de toi, de tes mots, de ton puits, de ta forêt ...
J'ai envie de puiser à la source de ton anthropologie, de sa nouvelle sociabilité, de ta profonde interrogation du nouvel être ...
J'ai envie de t'aimer en barrières et en obstacles ...
J'ai envie que tu te laisses choir dans mes bras.
Enfin, la folle et maladive envie de te posséder sans t'écraser

.... dans *Grains de haine*, manuscrit

.

Sãy maa do cege

Sãy fõõ fõõre ɓo ti ɓi, ti jeŋ ɓo, egre ɓo, fege,
Sãy beg koge ɓo, ko ndo freŋ, soɓ seele ɓo ma je'erge no, ɓaale bo maaga see wo wer kee ceɓ, koo joo sag ɓo, koo seele joo ɓo
Sãy koo nen ɓo ti ɓi, nen kan pel ɓi ti mani ɓo no, ɓo' do mo sage, bay nen creɗ ndo wa lay
Sãy ba' ba' jeŋ ɓo ti ɓi, jam, wo hãã, ti jeŋ man tway no ...
Sãy maaga ti ɓi mo kan bay ɓo ti ɓi, mo soɓ egre ɓo no, jiiri ɓo no, cii ɓo maa de tu no, maaga see ti kããge mono
Sãy maaga ndo mo da me ti ɓi...
Sãy maaga ndo mo hay mbaŋ se ɓi ti ɓi, de kange see ɓi mbaŋ, de koo se ɓo maa ti koɗ no
Sãy maaga ndi mo wãã wããre ne ndo ti ɓi, de sog gayri de ngarge jag ɓon wo, de ɗiggi ma kɗum wo de siŋri joo wo...
Sãy ɓo ti ɓi, ɓi pyew, yoo sway, ɓi gtugi...
Sãy maaga ndi mo woo ɗaa bii ti halge, ti tayge jage, ti wiɗgi wer fëëre wo debaŋ debaŋ
Sãy maaga ndi mo daa mo ti laɓɓe poore ...
Sãy maaga ndo mo le' le me do ti ɓi ...
We sen taw, ndo mo hay go diŋ ma ɓi bon tawa bay cwreɗge

Au cœur du débat

La retraite en Afrique : perception, impact et reconversion

Gazissou Balama

.

Le mot retraite peut avoir plusieurs utilisations selon les contextes. Au sens économique et social, la retraite est l'époque dans la vie d'un humain, où il se retire de la vie active. Cette étape de la vie est parfois très sensible et peut entraîner chez le retraité une perte de confiance, provoquer un doute sur ses capacités et entraîner un repli. Ce sujet fait l'objet de plusieurs recherches depuis quelques années. Dans la même foulée, cet article aborde une série de questions sur l'impact de la retraite en Afrique en mettant un accent particulier sur le Cameroun. Quel est l'âge de départ à la retraite ? Comment est-elle perçue en Afrique ? Quelle est la situation des retraités en Afrique ? Et comment se passe leur reconversion socio-professionnelle ?

1- L'âge de départ à la retraite en Afrique

L'âge de départ à la retraite varie d'un pays à un autre. En étudiant les âges de départ à la retraite dans 10 pays d'Afrique on constate que :

- Au Burkina Faso, le décret n° 2005-024/PRES/PM/MTEJ/MFB du 31 janvier 2005, dans son article 1er [1], fixe l'âge de départ à la retraite des travailleurs salariés à : 56 ans pour les ouvriers et assimilés, 58 ans pour les employés et assimilés, 60 ans pour les agents de maîtrise, les cadres et assimilés et 63 ans pour les médecins et enseignants du supérieur officiant dans le privé.
- En République Centrafricaine, l'âge minimum de départ à la retraite est fixé à 60 ans pour tous les travailleurs, selon la loi N°06.035 du 28 décembre 2006, portant code de sécurité sociale [2].
- En République du Congo, la loi N° 22 – 2010 du 30 décembre 2010, dans son article 1er [3], fixe l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code de travail, selon les catégories des travailleurs, ainsi qu'il suit : 57 ans pour les manœuvres, les ouvriers et les autres travailleurs assimilés, 60 ans pour les agents de maîtrise et les cadres et 65 ans pour les cadres hors catégories. Dans son article 2, cette loi stipule que, toutefois l'âge d'admission à la retraite anticipée des travailleurs est fixé, selon les catégories des travailleurs, à : 55 ans pour les manœuvres, les ouvriers et les autres travailleurs assimilés, 57 ans pour les agents de maîtrise et les cadres et 60 ans, pour les cadres hors catégories.
- Au Gabon, selon l'article 2 du Décret N° 01498/PR/MTEPS du 29 décembre 2011 [4], l'âge limite de départ à la retraite est fixé à 60 ans. Toutefois en raison du caractère particulier de certaines activités, cette limite d'âge peut, selon le cas, être ramenée à 55 ans ou portée à 65 ans.
- Au Tchad, le statut de la fonction publique a fixé l'âge de départ à la retraite à 55 ans, selon l'arrêté N° 08-023 2008-08-13 PR/PM/SG/DGAT/DSS/08 [5].
- En Côte d'Ivoire, selon l'article 2 du Décret N° 2012-652 du 11 juillet 2012 [4], la limite d'âge d'admission à la retraite des fonctionnaires de la catégorie D à la catégorie A est fixée à 60 ans. Pour les fonctionnaires de la catégorie A, grade A4 à A7, elle est fixée à 65 ans. Dans l'Article 3 du même décret, concernant la retraite anticipée, la limite d'âge d'admission de la catégorie D à la catégorie A est fixé à 57 ans et pour les fonctionnaires de la catégorie A, grade A4 à A7 elle est fixée à 60 ans.
- En Afrique du Sud, l'âge de la retraite a été fixé à 60 ans pour tous les travailleurs [6].
- Au Sénégal également, la retraite est fixée à 60 ans pour tous les travailleurs [7].
- Au Niger l'âge de départ à la retraite est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes [7].
- Au Cameroun, selon le Décret N° 2020/802 du 30 décembre 2020 portant harmonisation de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires au Cameroun. [8], la limite d'âge pour l'admission à la retraite des fonctionnaires est fixée pour les catégories C et D à 55 ans et pour les catégories A et B à 60 ans. Il existe des dérogations spéciales pour les enseignants du supérieur: 65 pour les Maîtres de Conférences

et Professeurs. Pour les agents relevant du code du travail, la limite d'âge d'admission à la retraite des personnels de la 1ère à la 7e catégorie est fixée à 55 ans et pour les personnels de la 8e à la 12e catégorie c'est fixée à 60 ans. Pour les militaires et gendarmes, la limite d'âge d'admission à la retraite est fixée comme ci-après : pour les personnels non officiers, l'article 36 du décret n°2010/383 du 22 décembre 2010 [9], fixe l'âge de départ à la retraite à 49 ans pour le soldat de rang, 54 ans pour le Sous-officier et 55 ans pour l'Adjudant-chef major. Concernant les personnels officiers, l'article 56 du décret N° 2010/382 du 22 décembre 2010 [10] fixe l'âge de départ à la retraite à 54 ans pour le Sous-lieutenant et le Capitaine, 56 ans pour le Commandant, 57 ans pour le Lieutenant-Colonel et 58 ans pour le Colonel.

Le tableau ci-dessous fait un récapitulatif des âges minimum (les plus petits âges) de départ à la retraite de ces pays d'Afrique.

Tableau 1 : Âge minimum de retraite dans 10 pays d'Afrique

Pays	Afrique du Sud	Burkina Faso	Cameroun	Congo	Côte d'Ivoire	Gabon	Niger	RCA	Sénégal	Tchad
Âge minimum de retraite	60	56	49	55	57	55	55	60	60	55

2- Perception de la retraite en Afrique

Des études menées sur le passage à la retraite manifestent une certaine convergence de résultats. Ils montrent une dévalorisation de la notion de temps chez les retraités ("temps à passer", "temps à tuer"), ainsi qu'une déstructuration relative du temps quotidien. Ils marquent aussi une croissance de 1'insatisfaction à l'égard du temps libre par rapport à la période de la vie active. Par exemple, des études montrent que le temps libre laissait 3% "d'insatisfaits" chez les personnes qui travaillaient, alors que chez les retraités le taux d'insatisfaction s'élevait à 15% (soit 5 fois plus) [11]. II est certain que ce passage à une liberté totale fait peur à certaines personnes dont la vie était régulée par leur activité professionnelle. Bien que certains le considèrent positivement, comme une libération des conditions de travail difficiles, la plupart des retraités vivent très mal cette rupture [11]. Ils perdent confiance en eux et se sentent exclus d'une société où les actifs occupent une place prioritaire.

En Afrique, plusieurs travailleurs ne préparent pas leur retraite. Cela est souvent dû au fait que les salaires ne sont pas assez consistants pour subvenir à toutes les charges de la leur famille pour certains, et d'autres se voient rattrapés par le temps et sont surpris par la retraite. Ce qui les plonge dans la dépression et l'alcool la plupart de temps, et dégrade de plus en plus leur état de santé.

3- Situation des retraites au Cameroun

Contrairement à certains pays occidentaux, dans les pays non développés, comme certains pays en Afrique, la situation des retraités est souvent très difficile. Bien qu'ils bénéficient d'une disponibilité (temps offert par la retraite), les seniors (personnes âgées) africains ne bénéficient pas souvent d'un financement assuré et confortable de leur retraite. Par exemple au Cameroun, malgré que la pension de retraite ait été revalorisée [12] à 20%, celle-ci n'est pas vraiment suffisante pour les retraités étant donné que le coût de vie n'est pas abordable pour tous. En plus plusieurs secteurs privés n'affilient pas les employés à la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale). Selon une étude publiée en 2013 par la CEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale) et le Haut-commissaire de l'ONU pour les Droits de l'Homme, seulement 10% des Camerounais cotisent pour leur retraite via la sécurité sociale [13].

En outre, les retraités ont de plus en plus de mal à percevoir leurs pensions. Certains attendent plusieurs années avant d'entrer en possession de leur dû. C'est le cas d'un ancien militaire que nous avons interrogé lors de nos enquêtes dans la ville de Maroua au Cameroun, qui a attendu trois années avant de voir son dossier de retraite aboutir. D'autres retraités décèdent sans toucher de pension de retraite. Et ces pensions restent dans l'ensemble très modestes.

En effet, le passage à la retraite s'accompagne de changements dans la situation économique pour les seniors ; la baisse de leurs revenus peut perturber le fonctionnement du ménage, comme l'explique ce fonctionnaire en retraite que nous avons interrogé à Yagoua une ville de l'Extrême Nord du Cameroun: *« je gagnais plus de 100 000 FCFA par mois pour nourrir ma famille. Une fois à la retraite, je me retrouve avec la moitié de ce salaire, c'est très difficile de joindre les deux bouts »*. Pour un autre senior interviewé, à Mora à l'Extrême Nord du Cameroun, le passage à la

retraite a été une désagréable surprise car il ne s'attendait pas à une pension aussi faible. La diminution de ressources fait donc de la retraite une période de précarité. Ce qui pousse très souvent les retraités à se reconvertir en cherchant un peu partout des petits travaux dans le but d'avoir des moyens pour survivre au lieu de se reposer pendant leur retraite.

4- La reconversion professionnelle des retraités au Cameroun

Bien qu'aspirant à un repos bien mérité après avoir servi de longues années à la fonction publique ou dans le secteur privé, de nombreux Camerounais restent actifs à l'âge de la retraite. L'agriculture et l'élevage étant les champs de prédilection pour beaucoup, d'autres métiers générateurs de revenue sont aussi visés.

En effet, selon nos enquêtes effectuées sur certains retraités dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun, comme le montre la figure ci-dessous, il en ressort que 54,72% se sont reconvertis dans l'agriculture, 23,11% dans l'élevage, 6,36% se sont lancés dans le commerce, 1,89% sont dans l'enseignement, 1,42% dans la pêche, seulement 0,47% des retraités se sont reconvertis en consultant dans les domaines qu'ils maîtrisent. Il en ressort aussi que 12,03% des retraités interrogés ne pratiquent aucune activité génératrice de revenue parce qu'ils ont des problèmes de santé qui les rend invalides pour certains et pour d'autres parce qu'ils veulent simplement profiter du repos que leur offre la retraite.

Selon les experts, plus l'âge est avancé, plus c'est difficile de se lancer dans une reconversion professionnelle à l'heure de la retraite. Et plus vous êtes diplômés et avez de l'expérience, plus vos compétences constituent un atout.

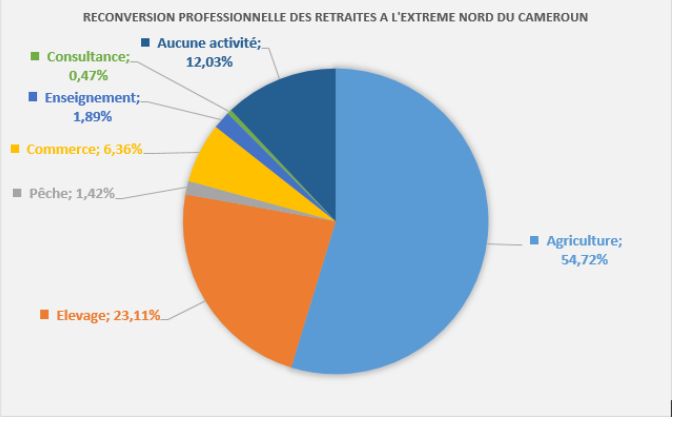

Figure : Taux de reconversion des retraités en fonction de domaines à l'Extrême-Nord du Cameroun

Source *: Enquête Gazissou Balama, 2020, révisée en 2023*

Toutefois, les retraités Africains font face à plusieurs obstacles liés à leur reconversion professionnelle. De nombreux travailleurs ayant à cœur de se lancer dans une reconversion professionnelle ont du mal à trouver, parfois, la formation adéquate répondant aux critères qu'ils se sont fixés. L'autre frein à la reconversion professionnelle en Afrique reste aussi le financement des activités professionnelles.

Références

[1] Décret n° 2005-024/PRES/PM/MTEJ/MFB du 31 janvier 2005 portant fixation de l'âge de départ à la retraite des travailleurs salariés. Burkina Faso.

[2] Loi n°06.035 du 28 décembre 2006, portant code de sécurité sociale. République Centrafricaine.

[3] Loi N° 22 – 2010 du 30 décembre 2010 fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code de travail. République du Congo.

[4] Décret N° 01498/PR/MTEPS du 29 décembre 2011 réglementant les dérogations relatives à la limite d'âge de départ à la retraite dans certains secteurs d'activités et de certains personnels régis par le code du travail. République du Gabon.

[5] Arrêté 08-023 2008-08-13 PR/PM/SG/DGAT/DSS/08 Arrêté portant modalités de calcul de la pension de retraite anticipée. République du Tchad.

[6] Panorama des pensions 2013 : descriptifs pays – Afrique du Sud, © OCDE 2013.

[7] A. Philippe, V. Golaz, "*La situation des personnes âgées en Afrique*", Gérontologie, 153, 45-52. ISSN 0016-9005, 2010.

[8] Décret N° 2020/802 du 30 décembre 2020 portant harmonisation de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires au Cameroun.

[9] Article 36 al. 3 du décret n°2010/383 du 22 décembre 2010 modifiant certaines dispositions du décret n° 2001/219 du 06 août 2001 portant statut des personnels militaires non officiers des forces de défense. Cameroun.

[10] Article 56 al. 3 du décret n°2010/382 du 22 décembre 2010 modifiant certaines dispositions du décret n° 2001/188 du 25 juillet 2001 portant statut du corps des officiers d'actives des forces de défense. Cameroun.

[11] N. Aubin, *"Apprentissage au troisième âge, Recherche sur les besoins et les intérêts d'apprentissage des personnes aînées*

francophones de l'Ontario", [rapport], Projet de l'Institut Franco-Ontarien, juin 2009.

[12] Décret N°2020/376 du 8 juillet 2020 fixant le coefficient de revalorisation de certaines pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès payées par la CNPS.

[13] https://www.voaafrique.com/a/cameroun-personnes-agees-de-plus-en-plus-delaissees/3147714.html. Consulté le 22 décembre 2019, 23h47.

QUINZAIN / KESSIN

Nadale FIDINE

écrivaine

Quinzain, Kessin deux variantes qui expriment la même réalité. On l'a souvent entendu, parfois utilisé en toute connaissance de cause ou tout simplement par suivisme, par conformisme peut-être. Mais d'où vient ce vocable et que désigne-t-il ?

La colonisation a impacté tous les domaines de la vie socioéconomique. Cette mouvance vers le développement a aussi permis une révolution linguistique notamment dans le pays tpur ; un peuple guerrier connu pour sa bravoure et son courage. Cette réputation était une raison pour l'administration coloniale de recruter des vaillants hommes tpur pour combattre dans les rangs des alliers à la deuxième guerre mondiale et à la période postcoloniale. Ce recrutement devrait alors négliger le critère d'âge et même de niveau scolaire. C'est ainsi qu'ils devraient servir pendant quinze ans. Période après laquelle ils étaient démobilisés et mis à la retraite. De retour à la vie civile, les honneurs qui leur étaient rendus constituaient pour tous un élément de prestige, un style de vie au point où dans certaines agglomérations dans le septentrion on trouve des quartiers *quinzains*. Les villes de Garoua, Doukoula et Guidiguis en sont des parfaites illustrations. Les quinze années passées dans les rangs de l'armée rendaient en tout point de vue, ces soldats différents des autres civils.

En effet, sur le plan économique, ces années de service leur donnaient droit à une pension retraite comme prévue par décret No 94_199 du 07 OCT 1994 portant statut général de la Fonction Publique de l'Etat du Cameroun qui stipule que : « L'admission à la retraite marque la fin de la carrière du fonctionnaire et lui ouvre droit à une pension payée par le Trésor Public ou tout autre caisse de retraite dans les conditions fixées par décret du Président de la République.» Plus nantis que les autres, ces anciens combattants se distinguaient des autres par un mode de vie moderne et parfois teinté de snobisme, contrairement aux habitudes établies de la localité.

Pour distinguer ces gens d'armes des personnes ordinaires, on les appelait *quinzains*. Dingba Jean-Marie agriculteur et catéchiste à l'église catholique de Doukoula, questionné pour nous par Dilao Afabaga Wayang, nous confie que le mot *quinzain* est une déformation phonétique de « quinze ans ». C'est aussi un effet de mode linguistique imposée par ignorance, par médiocrité linguistique ou par inhabilité articulatoire. Toutefois, c'est une expression qui vaut tout son pesant d'or puisque son sens connotatif a pris le dessus sur le sens dénotatif. N'était *quinzain* que de vaillantes personnes ayant bravé les difficultés de la vie des camps militaires. C'est d'ailleurs l'élément déclencheur de la rentrée du mot *quinzain* dans les habitudes et son intégration dans le lexique tpur.

À bien observer, *quinzain* est une création linguistique qui obéit aux règles de la formation et de l'étymologie des mots. Deux phénomènes linguistiques justifient cette morphologie : la métathèse et l'amalgame. Le premier à savoir la métathèse est un phénomène linguistique qui participe à l'évolution des mots. C'est à l'origine un phénomène individuel pour faciliter la prononciation, qui peut être validé par la communauté linguistique et être consacré par l'usage et finalement à long terme intégré par la variété standard de la langue. Le second, l'amalgame, ici de type apocope simple, est le

fait de contracter deux mots ou un groupe de mots pour en créer un seul.
Ainsi dans le mot *quinzain*, on constate comme une sorte de permutation phonétique, d'inversion vocalique, mais aussi la suppression de la dernière syllabe (apocope) de « quinze » et l'ajout de « an » (quinz-an); ce qui donne une concaténation des deux parties pour former un nouveau mot inventé (le mot-valise) *quinzain* rentré dans la langue tpur .
Kessin quant à lui est sans doute une orthographe rectifiée qui a pour but de simplifier la graphie du mot *quinzain* comme de plus en plus cela est visible avec certains mots de la langue française.
. Même si une autre orthographe, *kessin,* semble faire son entrée dans l'usage commun, au fil des années, le lexème a gardé son sens étymologique. Tous ceux qui ont passé plus de quinze ans au sein de l'armée ou de toute autre administration, une fois à la retraite, sont appelés *quinzain ou kessin* car, cette appellation revêt un haut sens de grandeur pour les villageois quoique la retraite aujourd'hui fasse peur aux fonctionnaires. Pour beaucoup d'observateurs, cette extension linguistique tirerait son origine de l'article 125 du décret ci-dessus cité sur la mise à la retraite des fonctionnaires de l'État qui souligne qu'un fonctionnaire ayant totalisé quinze ans de service peut demander une mise à la retraite anticipée.

LES RETRAITÉS « QUINZANS » ET LEUR APPORT DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU TPURI

Kobada Gisèle

Dans le milieu du travail, les travailleurs (ouvriers, employés, fonctionnaires, etc.) sont appelés à un moment précis de leur carrière, à aller en retraite. Compte tenu des services rendus jusqu'à la cessation régulière de leurs fonctions, les personnes retraitées se trouvent en repos et de ce fait, exclus de certaines activités qui rythmaient autrefois leur quotidien. Après avoir servi leur pays durant des décenies, les retraités appelés « quinzans » en tpuri, se trouvent généralement dans le besoin de se poser définitivement dans un endroit qui leur est le plus souvent familier afin de profiter du repos auquel ils ont enfin droit. Ayant parfois travaillés dans les quatre coins du Cameroun, les retraités Tpuri choisissent majoritairement leur village natif comme lieu de retraite. Une fois y installés, que deviennent-ils ? Quels rôles jouent-ils dans la vie associative et communautaire ? Quelle place pourraient-ils éventuellement occuper dans le développement local de leurs territoires ? Il s'agit à priori de montrer le rôle que jouent les retraités « quinzans » en milieu tpuri. C'est également le lieu de montrer que les retraités « quinzans » pourraient constituer un formidable moyen de développement.

État de lieu de l'implication des retraités « quinzans » dans le développement chez les Tpuri

Le problème de la place des retraités dans la société revêt une dimension particulière selon chaque société donnée. Dans ce sens, l'on est en lieu de constater que les retraités se répartissent dans tous les secteurs de la vie associative et, selon leur apport, ils peuvent être un atout important dans la société. Après être envolé vers des horizons divers suite à une offre d'emploi promoteur pouvant leur procurer des conditions de vie meilleurs, les retraités Tpuri « quinzans », une fois rentrés et installés au sein de la communauté rurale, y occupent majoritairement une place importante. Dotés d'un type d'expertise particulier, ceux-ci pourraient constituer des acteurs indispensables pour le dynamisme des activités locaux de développement. C'est donc dire que les retraités se proposent, dans certaines mesures pour valoriser leurs compétences acquises en s'impliquant localement. Ils sont alors désignés comme des porteurs de projets de développement. Ces retraités « quinzans » sont très souvent

considérés comme des personnes disposant la sagesse nécessaire dans une vision globale de la vie. Dans les prises de décisions au sein de la communauté, les retraités « quinzans » sont ceux qui mettent en exergue les points forts d'une situation donnée afin que les décisions prises collectivement soient judicieuses et dotées de sagesse. D'un autre côté, les retraités « quinzans » en milieu tupuri assurent une mission importante au sein de la jeunesse. Ils font bénéficier aux jeunes de leur expérience et leur réseau relationnel acquis durant l'exercice de leur fonction. Ces retraités s'ouvrent aux jeunes du village en tant que coach bénévole dans le but de leur ouvrir l'esprit et les aider à se frayer un chemin dans la société. C'est en cela que se révèle parfois la fonction d'accompagnement des retraités chez les Tpuri. Les jeunes qui aspirent à approfondir leurs connaissances sur des sujets connus des retraités se font aider par les « quinzans » qui les considèrent à leur tour comme des filleuls. Ces retraités « quinzans » s'investissent dans la mesure du possible dans différentes activités a portées pédagogique et sociale.

Les retraités et les actions de bénévolat

Les retraités, à travers la notion de parrainage pourraient proposer des services enrichissants dans la société. De ce fait, ils pourraient dans d'autres mesures, constituer des petits groupes de jeunes afin de détecter de potentiels talents porteurs de projets. Ces retraités « quinzans » qui s'installent sur leur territoire natif après leur retraite sont à mesure de proposer bénévolement leurs services à la communauté. C'est aussi en cela que la participation de près ou de loin des retraités en milieu tpuri pourrait largement contribuer au développement de la société. En fonction de la jeunesse en présence, les retraités « quinzans » pourront s'investir ou œuvrer dans d'autres domaines bénéfiques à la communauté toute entière. Être en retraite signifie certes dans certaines mesures qu'il faut prendre du repos mais cela risquerait sans doute d'être ennuyant à la longue et exposer les retraités au poids de l'effet miroir. Ainsi, il serait mieux pour les retraités « quinzans » d'avoir d'autres occupations pendant la retraite. Ne dit-on pas déjà que le pire pour une personne âgée est de s'isoler. Il serait donc judicieux de permettre aux retraités de rester dans l'action tout en faisant bénéficier les autres personnes de ce qu'ils ont appris durant toutes leurs années de service. Rompus à la prise de décision générale, les « quinzans » revenus en zone rurale comme c'est le cas chez les Tpuri pourraient nécessairement être inclus dans des réunions de parrainage qui seront nécessaires à la jeune communauté. Cela resterait un investissement en temps assez faible. Ces retraités « quinzans » peuvent aider les jeunes à prendre de la hauteur sur leurs activités grâce à leur savoir-faire et leur expérience acquis durant leur période de travail. Sur ce point, les retraités pourront rester dans la vie active tout en se rendant aussi utile que possible.

Techniques et Technologies

LES RETRAITÉS TPURI ET LEURS CONDITIONS DE VIE

Kobada Gisèle

La question des conditions de vie des retraités Tpuri en zone tpuri est directement liée à celle des montants de pensions perçues lors de leur retraite. Étant considérablement âgées, les retraités Tpuri se retrouvent avec une faible pension pouvant leur permettre de lutter efficacement contre la pauvreté. Bien que les pensions de retraite aient été revalorisées au Cameroun, le niveau de vie des retraités reste néanmoins déplorable. Il s'agit donc aujourd'hui de savoir, comment se présente la situation de vie économique des retraités Tpuri une fois rentrés au village ?

Déjà habitués à un mode de vie assez normal suite à un salaire mensuel abordable, les retraités Camerounais verront leur pension de retraite chutée radicalement. Cette baisse très considérable de la pension de retraite les plonge indéniablement dans une vie de paysan normal sans salaire. Une fois venus s'implanter définitivement dans leurs villages natifs, les retraités Tpuri sont le plus souvent confondus à ces personnes n'ayant jamais quittées au paravent le village. Ils se lancent très souvent dans une vie villageoise où l'alcool et l'exhibition aux différentes cérémonies dansantes de gurna marquent leur quotidien. L'histoire socio-économique des retraités Tpuri qui ont d'ailleurs de plus en plus de mal à percevoir rapidement leur pension reste déplorable. Non seulement ce nouveau niveau de vie impactera sur les ménages des retraités mais il sera également susceptible d'influencer les situations conjugales des retraités Tpuri. Sans s'adonner à des professions comme éleveur ou agriculteur, les retraités Tpuri vont progressivement se trouver au-dessus du seuil de la pauvreté. Il devient quasiment impossible de bien distinguer ce vaillant soldat qui fut autrefois un homme qui inspirait de la peur et du respect, de tous les autres paysans qui n'ont jamais été dans le privé ni dans le public. Parfois, seule cette tenue d'ancien combattant arborée dans ce nouveau corps qui allient désormais misère et survie, vient nous rafraichir la mémoire. Ayant alors un intérêt particulier pour tous les marchés quotidiens du village et des environs, rien ne peut dorénavant freiner leur addiction pour le vin traditionnel (bil-bil) servie en grande en quantité. Peut-on réellement leur tenir rigueur dans ce nouveau train de vie ? À priori, non. Ils essayent simplement de retrouver leurs anciens repères dans ces milieux où ils y avaient grandi. Au cours de leur retraite, certains « quinzans » (*kęęseŋ*) réussissent encore à masquer correctement un niveau de vie faible. Lorsque leur pension de retraite est réellement intégrée dans le calcul du niveau de vie, ces « quinzans » (*kęęseŋ*) ne bénéficient pratiquement d'aucun revenu pouvant alléger leur situation de retraité.

Bibliographie

Emmanuelle Genner (2008), *Le niveau de vie des retraités : conséquences des réformes des retraites et influence des modes d'indexation* Dans RETRAITE ET SOCIÉTÉ 2008/4 (Nº 56).

Décret Nº 2023/158 du 06 MARS 2023 Portant revalorisation de la rémunération mensuelle de base des personnels civils et militaires à un taux moyen de 5,2%.

Sophie Fourquin (2018), *la place des retraités dans le développement économique locale : exemple d'Initiative Vallée de la Drôme Diois* Dans pour 2018/1 (Nº233).

Comment vont les vieux en Afrique ?

Texte paru dans voix d'afrique n°92, site https://peresblancs.org/vieux_en_afrique.htm consulté le 8 mars 2023, 11h23

Parler des "vieux" en Afrique n'est pas un sujet très porteur. Qui peut s'inquiéter de ces gens ? Et pourtant, la réalité est là : en Afrique, comme dans le reste du monde, la population vieillit. Plus nombreuses, les personnes âgées sont moins bien traitées par leur famille que le voulait la tradition. Selon des chiffres déjà anciens de l'Onu (2002), le nombre de " vieux ", en Afrique, passera de 5 % de la population, la moyenne actuelle, à 10 ou 15%, voire 20 %, dans certains pays, à l'horizon de 2050… Mais, contrairement aux pays riches, qui se sont développés avant de vieillir, les pays pauvres vieilliront avant de se développer !
A l'heure où nos sociétés du Nord s'inquiètent de la dégradation des conditions de vie des seniors, il est peut-être bon de regarder ailleurs, là où d'autres sont moins bien lotis.

Un 'mythe' qui s'estompe

Il existe une présentation courante de la place des vieux dans les sociétés africaines.
Premier élément du mythe : la mémoire des anciens. On cite souvent cette phrase d'Amadou Hampaté Bâ : « En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. » Il est certain que, dans des sociétés de tradition orale, la mémoire des anciens à une grande valeur. Mais aujourd'hui, des historiens de l'Afrique contestent ce rôle en voyant l'ignorance de certains vieillards.
En effet, certains ne connaissent pas car ils sont restés sourds, dans leur jeunesse, aux récits que leurs parents tentaient de leur communiquer. D'autres, qui étaient pleins de la tradition orale, sont aujourd'hui atteints d'amnésie partielle ou totale, car ils sont ruinés par l'usure du temps ou par la maladie. La disparition de tels vieillards ne peut être comparée à des bibliothèques qui brûlent ; par contre, certains jeunes, disparus prématurément, constituent dans une certaine mesure des bibliothèques qui ont brûlé.
Deuxième élément du mythe qui est en baisse continue : « En Afrique, on adore et respecte les vieilles personnes pour leur sa-gesse et leurs initiatives d'organi-sations de la vie juvénile. Elles défendent les vertus traditionnelles sur lequel sont fondées toutes les structures traditionnelles de l'Afrique : liens de fraternité, liens d'amitié et de mariage. C'est bien grâce à ces liens sacrés qu'en Afrique, aucun membre de la société n'est rejeté qu'il soit sain, malade, jeune ou vieux. La sagesse est relative à l'âge ; plus une personne est vieille, plus elle est respectée et entourée de soins. Elle est consultée et sollicitée dans chaque problème social pour que la lumière de sa sagesse illumine les ténèbres des conflits et répare le tissu social, si déchiré soit-il.
La délinquance juvénile n'a pas sa place dans nos villages ; la jeunesse est occupée toute l'année car les sages l'organisent par saison : une saison de labour, une saison de désherbage, de surveillance, de récolte, de réjouissance, d'initiations et même de voyages obligatoires, tout cela par génération d'âge. » (Cheick Oumar Camara)
Même si le 'mythe' s'estompe, il faut dire qu'en Afrique, la vieillesse n'est pas encore une tare. Le mot " vieux " est accepté comme un honneur. En beaucoup d'endroits, les privilèges tels que le droit d'aînesse, le droit à la parole et la respectabilité, sont liés à la vieillesse. Ici, le vieux, c'est l'homme d'expériences, de savoir ; c'est l'aîné, c'est le doyen, le père, le grand-père. Dans le monde rural, il assure la distribution équitable des terres, il est dépositaire de la tradition orale, il est conseiller pour l'organisation des diverses cérémonies (baptême, initiation, mariage, funérailles) et le règlement des conflits, et rien de sérieux ne s'entreprend ni ne se décide sans son accord.

Des changements de mentalité

En Occident, on les appelle les 'retraités'. Le retraité, « c'est, à la fois, celui qui a fini son service ou celui dont on ne se sert plus.» Dans les cultures africaines, on parle peu des retraités, mais on parle des " vieillards ", des " sages " ou des " vieux ". On insiste sur le fait qu'il s'agit de personnes qui ont duré sur terre, des gens de grand âge ou de plusieurs générations. Elles sont, à la fois, un patrimoine ou une ressource. Pour cela, elles deviennent intermédiaires entre les vivants et les ancêtres.

Dans les deux cultures, le troisième âge reste une classe sociale exclue ou isolée qui n'intervient plus qu'à un niveau particulier de la vie sociale, politique ou religieuse.
Mais la vision d'Amadou Hampaté Bâ déjà citée commence à battre de l'aile avec les nouvelles générations. En effet, avec l'introduction de l'école, de la révolution de la technologie en général et de celle de l'information en particulier, l'ordre social ancien est en train d'être renversé. L'aîné, le vieux ou la vieille, gardien du savoir et de l'expérience d'une civilisation basée sur l'oralité, est en déclin.
A cela s'ajoute brutalement la découverte d'un monde nouveau : la ville, l'Europe et l'Amérique. L'illusion d'un ailleurs radieux offrant plus de possibilités matérielles et de vie paisible a contribué à un dépeuplement massif des villages.
C'est pourquoi beaucoup de vieilles, de vieux, d'enfants et de femmes ont été laissés dans un désarroi total. Non préparés à cette situation, beaucoup de villages africains n'ont pas les structures efficaces pour la prise en charge des personnes âgées.
De plus, avec l'évolution, la famille de type nucléaire (le père, la mère et les enfants) tend à se substituer à celle de type élargi (le père, la mère, les ascendants, et les collatéraux). Cela se réalise surtout en ville où la nécessité de survivre conduit, dans certains cas, à un repli sur l'unité familiale restreinte.
Le changement rapide des techniques et les besoins de productivité toujours plus grands, font de la personne âgée une personne dépassée. On lui donne le statut de " vieux ", avec une connotation péjorative et une certaine rupture se crée entre elle et les autres membres de la famille, et dans certains cas, le vieillard est considéré comme un fardeau.

Une autre réalité

Le vieillissement de la population est le résultat des progrès de la médecine et de l'amélioration de la qualité de la vie. Ainsi, l'espérance de vie s'allonge, excepté dans les pays très touchés par le Sida. La conséquence, à court ou long terme, en est la marginalisation sociale de ceux qui avancent en âge.

« Au Burkina Faso, explique le ministre de l'Action sociale, les personnes âgées représentent 8 % de la population. Elles ont généralement des problèmes de revenus, d'accès au logement, à la santé et à des loisirs adaptés. Une enquête nous a même permis de dresser le portrait-robot de la personne âgée dans notre pays : le plus souvent, ce sont des femmes ou des hommes démunis du monde rural, sans enfants ou qui vivent éloignés de ces derniers. On a noté aussi qu'il y avait plus de femmes, souvent exclues de leur village après des accusations de sorcellerie… » Outre l'exclusion, l'autre conséquence lourde est la tension que le vieillissement fait peser sur le système des retraites dont les comptes sont déséquilibrés, pour ne pas dire déficitaires.

En Afrique, les pensions, lorsqu'elles existent et sont payées, ne dépassent guère 50 000 F CFA par trimestre (77 euros). Et ces pensions ne concernent que les anciens salariés. Il n'y a rien pour les vieux paysans. Le manque de revenus est le problème le plus crucial pour les personnes âgées. Pas de moyens, pas d'accès aux soins. Pas de logement non plus. De là à penser qu'il faudra, un jour, mettre les vieilles et les vieux Africains dans des hospices, comme dans les pays riches, le pas est vite franchi. Cette perspective choque les Africains peu habitués à traiter ainsi leurs parents. Pourtant, la question est désormais à l'ordre du jour.
Il faut donc renoncer à l'idée mythique d'une société traditionnelle sans maison de retraite, sans SAMU, sans ventilateur ni climatisation. Bref, une société traditionnelle où il ferait bon vieillir, naturellement.
« Est-ce possible ? S'éteindre au milieu des siens, dans sa maison, sans moyen artificiel de prolongation de la vie ? »
Peut-être. Mais les difficultés sont nombreuses. Certes, une société a besoin de ses vieux, symboles de sa continuité en tant que mémoire du groupe et condition de sa reproduction. Mais il faut faire face aux problèmes qui se posent :
D'abord, les problèmes de santé vu l'importance des maladies et l'absence ou l'insuffisance des soins, surtout quand surviennent de nouvelles maladies pour lesquelles les soins semblent inefficaces.

Ensuite, vient la sous-alimentation, liée à la pauvreté, difficulté de pouvoir se nourrir ou de s'offrir les repas suivant ses besoins. Il y a aussi, parfois, l'alimentation malsaine, quand la personne âgée est nourrie d'aliments impropres à la santé, soit par manque d'hygiène ou de repas sans vitamines. L'alimentation malsaine conduit souvent à l'intoxication alimentaire qui, même traitée, laisse se déclencher plus tard des maladies.

L'accès aux médicaments, même génériques, est aussi souvent difficile pour beaucoup de ces vieillards qui se replient alors et s'orientent vers l'automédication ou encore vers les tradipraticiens qui leur semblent plus proches par nature et par leur mentalité.

Les paysans de la campagne ne connaissent pas la retraite. On en rencontre un bon nombre qui effectuent des travaux champêtres jusqu'à un âge très avancé, tant que l'état de santé le permet, forçant un corps chargé de multiples maux que la vieillesse amplifie.

Mais la situation change lorsque ces anciens paysans viennent en ville. Ils se trouvent dans la précarité et la vulnérabilité qui réduisent l'espoir de «vieillesse joyeuse». Le principal facteur est la perte des terres, et de ce fait, de la source de leur survie en nourriture et argent. La réorganisation sociale met à l'épreuve la solidarité entretenue dans les familles au sens étendu. Les vieillards sans propriété foncière disent se trouver plus pauvres que jamais à cause du développement de l'individualisme et de la séparation d'avec les anciennes relations.

Les rapports se relâchent du fait de l'intégration des nouvelles personnes au sein des communautés. Les liens classiques de solidarité avec la famille au sens étendu se perdent au profit de la création d'une nouvelle organisation sociale qui ne favorise pas toujours le vieillard. La mendicité et le déplacement sur de longues distances pour la recherche de la nourriture restent alors la seule porte de sortie pour certains vieillards affaiblis, pris au piège de la modernité. Un autre mode de vie s'impose: Le vieillard doit s'adapter ou décrocher, intégrer le mode de vie en milieu urbain qui exige des potentialités nouvelles tant sur le plan physique qu'intellectuel, dans un corps où la vieillesse a entamé son travail destructeur.

Que faire ?

« Rares sont les pays, comme le Burkina Faso, qui commencent à prendre conscience de la marginalisation des seniors et de la nécessité de trouver des solutions.

Le débat sur la prise en charge des personnes âgées sur le continent est loin d'être tranché, malgré les nombreuses réunions sur le sujet. Le 1er octobre de chaque année, l'Afrique célèbre la journée internationale des personnes âgées. C'est l'occasion d'organiser des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers en faveur de leur prise en charge. Mais il n'existe pas encore de politique spécifique. Aujourd'hui, les solutions aux problèmes des personnes âgées se confondent avec les plans nationaux de lutte contre la pauvreté. Le Burkina Faso, pour sa part, a mis en place un Conseil national des personnes âgées, des associations de vieux « bénéficiant du soutien de l'État, et également la création de centres de gériatrie. De telles initiatives coûtent de l'argent que les États n'ont pas toujours. »

« Lors du sommet de Madrid (2002), le plan d'action international contre le vieillissement recommande la création d'une société où les personnes âgées auraient " tous les droits. " Mais, chaque gouvernement devra s'occuper de ses propres vieux. En fin de compte, si l'idée de création " d'une société pour tous les âges " a été perçue par certains comme " la consécration du modèle de société à l'africaine ", elle a aussi sonné comme un avertissement pour l'Afrique. Loin, en effet, de tirer leçon de l'expérience des pays du Nord, qui regrettent la marginalisation des personnes âgées, le continent, plus préoccupé par l'avenir de ses jeunes, dérive vers les mêmes erreurs.

Peut-on espérer qu'avec un mieux être matériel l'Afrique conservera ses valeurs traditionnelles (toujours présentes, mais parfois avec beaucoup d'hypocrisie ou de sacrifices) ?

Là où l'Occident l'a précédée et regarde en arrière son folklore et ses traditions qui ont été sacrifiés sur l'autel du développement et de la consommation, l'Afrique ne peut-elle pas inventer une autre voie préservant ses valeurs ? »

Coût social du Vih/sida à Maroua : imaginaire collectif autour de la maladie et incidence sur le tissu relationnel des patients

Dr Maitchie Rose

Une thèse de doctorat en sociologie, spécialité sociologie de la santé, a été sutenue le 13 janvier 2023 à l'Université de Maroua par la désormais Dr Maitchie Rose sur le Sida et son côut social. L'étude scientifique montre l'impact indéniable sur la famille, sur le lévirat et par ricochet sur les générations manquantes. En un mot, le SIDA a un impact social sur les retraites … d'une manière double :

1) les générations n'arrivent plus à la retraite parce que fauchées avant
2) Le coût réels des maladies opportunistes influe sur la vie même de la société et des PVVIH

Nous donnons in extenso le résumé dela thèse :

L'imaginaire collectif à travers les représentations sociales du Sida et de la personne séropositive à Maroua structure la réalité du Vih/Sida. Notre étude tente de montrer le coût social du Vih/sida à Maroua. A cet effet, nous avons mené une étude sur une population 804 personnes dont 700 ont répondu à nos questions en ce qui concerne le questionnaire, 94 récits de vie ont été enregistrés, 13 entretiens ont été également réalisés. Cet échantillon était hétérogène et regroupé en 2 classes : une population à statut sérologique inconnu et connaissant au moins une personne séropositive, et une autre regroupant les professionnels de santé et les responsables des structures de lutte contre la maladie. Il ressort de l'analyse des différentes données sur les représentations sociales du Vih/Sida que le Sida est perçu comme une maladie mortelle. Pour se sentir protégée, la population créée un sens et un contexte à cette maladie. Il s'agit des mythes et des archétypes pour structurer les divers univers des personnes vivant avec le Vih/Sida (PVVIH). Les personnes infectées appartiennent alors à des catégories bien définies : les vagabonds sexuels, les prostituées et les homosexuels. Il s'agit d'une cristallisation de certaines figures considérées comme porteuses du virus comme si la contagion serait l'expression d'une colère divine qui se serait alors abattue sur le malade, perçu comme coupable. Après analyse et vérification, les résultats suivants ont été obtenus et regroupés en quatre chapitres:

CHAPITRE I

L'imaginaire tel que défini par Durand (1994) a permis de revisiter l'histoire de ce concept et de présenter sa structure et son fonctionnement en sciences sociales. L'imaginaire implique une source, un processus et un résultat. La source est la capacité d'imaginer quelque chose ; le processus est le déroulement mental qui prend appui sur cette capacité et provoque sans cesse un flux entre le réel voilé et le symbolique socialement sanctionné, contribuant ainsi à créer la réalité permettant une communication relative entre les êtres humains. Un résultat est l'imaginaire effectif qui se donne à voir à travers des figures, des formes, des images pouvant être repéréees et soumises à l'investigation scientifique, philosophique et mythopoétique (Barbier, 2008). Il existe 4 types d'imaginaire : social, sacral, pulsionnel et collectif. L'imaginaire collectif dont-il est question dans cette étude est « l'ensemble des éléments qui, dans un groupe donné, s'organisent en une unité significative pour le groupe, à son insu » (Giust-Desprairies, 2012 :12). L'imaginaire collectif du Vih/sida se manifeste par l'image du vih/sida, les vecteurs de la maladie, l'image des familles affectées et les pseudonymes du vih/sida. Après vérification de l'hypothèse de recherche N°1 nous pouvons affirmer que l'imaginaire collectif du Vih/sida crée les représentations sociales du Vih/sida.

CHAPITRE II

Il a été question dans ce chapitre de présenter l'historique et du contexte d'apparition du sida et de ressortir les représentations sociales du Vih/sida et de la mort. Dès sa découverte, les médecins et chercheurs ont éprouvé de la

difficulté à déterminer son origine et de trouver un protocole de traitement adéquat. Ceci a donné libre court aux représentations de la maladie et de la personne porteur du virus. De la maladie de la honte, on est passé au mal du siècle, au sort, à la punition divine et finalement pour se plier aux quatre lettres tout simplement. En ce qui concerne l'origine du virus, le doigt accusateur est pointé sur l'Occident. Les attitudes sexuelles des uns et des autres sont exposées comme causes du Vih/sida. L'image que renvoie cette maladie est celle de la mort, suivi de celle de la maladie incurable, de la souffrance et d'une peur constante. Pour les personnes séropositives le Vih/sida est une malédiction, une punition divine, une maladie grave, rongeuse, une maladie qui fait peur, une maladie « lancée » dont-on est victime.

Les précautions prises lors des soins funéraires s'expriment en termes de désinfection des mains, port des gangs ; la durée du deuil ne connaît pas une certaine modification à cause du genre de mort.

CHAPITRE III

Les représentations sociales de la personne séropositive et du préservatif ont permis de visiter l'univers créé par la population aux PVVIH.

Considérées comme des personnes maladives et donc les cadavres doivent être manipulés avec précaution, le séropositif rencontre des difficultés tant sur le choix de son partenaire de mariage qu'au niveau de ses relations amicales. Les PVVIH ne se perçoivent pas comme des personnes malades mais plutôt comme des personnes aux mœurs sexuelles anormales. Il se définit comme une personne infidèle, volage et une prostituée ayant un 'sang sale'. Ils se reconnaissent majoritairement coupable dans leur infection à Vih Quant au préservatif, seul moyen de protection contre la maladie est difficile à s'en procurer à cause de la honte liée à son acquisition. Qui plus est, il est considéré comme un outil de débauche.

Face à ces représentations sociales, la personne séropositive construit son identité sociale qui prend appui sur la religion. De ces effets induits du Vih/sida, le tissu relationnel des P+ se trouvent au centre des préoccupations. Il subit de plein fouet les assauts des représentations sociales.

CHAPITRE IV

Le coût social de la maladie s'exprime en termes d'impact de la maladie sur l'individu. L'histoire de la maladie dépend des groupes hommes et femmes. Certaines dépenses liées à la maladie s'avèrent impératives, qu'il s'agisse de l'achat des médicaments ou du préservatif. Sur un autre aspect la solidarité est mise à rude épreuve. Les visites familiales connaissent des rebonds, les structures familiales subissent les assauts du Vih/sida, les veuves sont abandonnées. Des acteurs sont mobilisés dans la lutte contre la maladie : on retrouve ici des professionnels de santé ainsi que le personnel de circonstance. La PVVIH, à cause des représentations sociales, subit un choc émotionnel lié au rejet, connaît la déconstruction de ses relations sociales, est catégorisée et marginalisée. Il s'installe chez la P+ une psychose suivi du sentiment de solitude, de culpabilité et de persécution.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé et aborder toutes les facettes du coût social, des recherches approfondies pourraient être menées dans ce sens.

La société camerounaise étant une société commensale, la prise en commun du repas a été revue. Cette manière de faire perdure dans un contexte de la **covid 19* *. Ici sont proscrites le contact physique (salutations avec les mains, les bisous), le port des vêtements d'une P+. Dernière venue des maladies virales, la COVID-19 a impacté le monde entier que ce soit sur le plan mondial ou régional. Considérée comme une maladie « lancée » la covid-19 a paralysé les différents secteurs d'activités que ce soit l'économie ou l'éducation. Des recherches approfondies pourraient être menées dans ce sens. Sur le plan éducatif par exemple les établissements au Cameroun avaient été fermées, des mesures alternatives ont été mises sur pied. L'espoir aidant, certains ont pensé qu'elle apporterait de nouvelles opportunités pour les systèmes éducatifs (EDTech, 2020). Qu'en est-il de l'image de la COVID-19 ? Quelles sont les mesures de protection adoptées par la population camerounaise en générale et celle de Maroua en particulier ? Comment est-

ce que la population perçoit cette maladie ? Quelles sont les conséquences de cette maladie sur le système sanitaire et les personnes infectées ?

Le chapitre 5 portant sur l'imaginaire collectif du Vih/sida, cerne ce concept et le présente comme étant à la base des RS de la maladie.

L'imaginaire collectif du Vih/sida se est celui de :

- La mort et la souffrance,
- les vecteurs de la maladie,
- l'image des familles affectées (impures)
- les pseudonymes du Vih/sida.

Le second porte sur les constructions sociales du Vih/sida et de la mort.

Dès la découverte, les médecins et chercheurs ont éprouvé de la difficulté à déterminer l'origine et de trouver un protocole de traitement adéquat. Ceci a donné libre court aux représentations de la maladie et de la personne porteur du virus.

I. Les RS de la maladie selon la population

1. L'image du Vih est celle de :

- *la mort,*
- *la maladie incurable,*
- *la souffrance et*
- *une peur constante.*

2. Origine de la maladie

- *le doigt accusateur est pointé sur l'Occident.*
- *Les attitudes sexuelles*

II. Les RS selon les PVVIH

Le Vih/sida est

- *une malédiction,*
- *une punition divine,*
- *une maladie grave, rongeuse,*
- *une maladie qui fait peur,*
- *une maladie « lancée » dont-on est victime.*

Des pseudonymes

Des sobriquets sont donnés au Vih/sida. Ils vont de la maladie de la honte, , à la punition divine en passant au mal du siècle, au sort et finalement pour se plier aux quatre lettres tout simplement.

III. RS de la mort

Les cadavres doivent être manipulés avec précaution :

- *ports des gangs,*
- *se désinfecter les mains après manipulation du corps*

Le troisième chapitre porte sur les constructions sociales de la personne séropositive et du préservatif.

Le quatrième chapitre porte sur le coût social de la maladie

Il s'agit de l'impact du Vih/sida sur l'individu affecté par la maladie.

- *L'histoire de la maladie dépend des groupes hommes et femmes.*
- *Certaines dépenses liées à la maladie s'avèrent impératives, qu'il s'agisse de l'achat des médicaments ou du préservatif.*
- *Sur un autre aspect la solidarité est mise à rude épreuve. Les visites familiales connaissent des rebonds, les structures familiales subissent les assauts du Vih/sida, les veuves sont abandonnées.*
- *Des acteurs sont mobilisés dans la lutte contre la maladie : on retrouve ici des professionnels de santé ainsi que le personnel de circonstance.*

- *La PVVIH, à cause des représentations sociales, subit :*
- *un choc émotionnel lié au rejet,*
- *la déconstruction de ses relations sociales,*
- *est catégorisée et marginalisée.*

Il s'installe chez la P+ :

- *une psychose*
- *la solitude,*
- *culpabilité et de persécution.*

CHAPITRE 6 : LA RECOMPOSITION DES TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES ET DU TISSU RELATIONNEL

Le corps social joue un rôle important dans la recomposition des trajectoires biographiques. Il existe a cet effet une dimension transcendantal qui est lien avec la

maladie. C'est le lieu de ritualisation. L'entourage du malade est redevable à ce dernier qu'il participe ou non au processus de guérison. Le malade n'est pas réductible à sa pathologie objectivée par la médecine. Lorsqu'une personne est malade, il est naturel de dire à ses parents et à son entourage de quoi elle souffre, elle ne se conçoit pas se prendre en charge seule. Il est naturel d'être assistée par toute la lignée dans l'épreuve. Les individus sont condamnés à vivre ensemble, dans cette logique le séropositif essaient de reconstruire son lien social brisé par la maladie, objet des représentations qui lui a assigné une identité. La recomposition des trajectoires biographiques utilisent les mêmes éléments du corps social pour reconstruire qu'il aurait perdu dans la découverte et la gestion quotidienne avec la maladie de Vih/sida. Ce chapitre retrace la recomposition des trajectoires biographiques et du tissu relationnel des personnes séropositives.

La recomposition des trajectoires biographiques des personnes séropositives dépendent de leur détermination. Acceptées, elles rencontrent moins de difficultés, néanmoins essuient le regard méprisant et des gestes de dégoût. L'histoire de l'infection dépend du sexe et des circonstances de découverte de la maladie. Des événements décisifs, les relations sociales et l'itinéraire de la personne séropositive dévoile le désir de reconstruire ce qui a été détruit et perdu. Dans cette quête l'individu exprime des attentes qui se déclinent en reconnaissance sociale, épanouissement personnel, rassurance et emprise sociale. L'identité de l'individu est en proie aux tensions internes face à des identités souhaitée, assignée et engagée. Les logiques du sujet se construisent autour de l'accommodation et la réflexivité. Diverses raisons amènent les personnes séropositives à reconstruire leur trajectoire. Elles peuvent être légitimes, illégitimes, volontaires ou involontaires, vitales ou pulsionnelles. Ces raisons se laissent entrevoir grâce aux processus idéologiques d'idéologisation, de maîtrise et de censure.

Assurer la pérennité des systèmes de retraite en Afrique

Kouassivi Teico KADADJI -Le 08 août 2014

https://www.lafriquedesidees.org/assurer-perennite-regimes-retraite-en-afrique/ consulté le 21 février 2023

Bien que disposant d'une population relativement jeune, le système de soutien aux personnes âgées s'effrite de plus en plus en Afrique. Une situation qui se dégrade de plus en plus avec le recul de la mortalité. Selon l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), il y a environ 40 millions de personnes âgées d'au moins 60 ans (âge à la retraite dans de nombreux pays) sur le continent, et seulement 5% des actifs contribuent affectivement à un régime de retraite en Afrique subsaharienne[1]. Ce chiffre devrait doubler en 2030 et atteindre les 200 millions en 2050. La couverture actuelle des

régimes de retraite est très faible (figure 2) et est réservée en grande partie aux fonctionnaires de l'Etat, des organismes internationaux et aux salariés du privé formel. Si rien n'est fait, c'est tout le système de retraite actuel qui s'effondrera avec des conséquences fâcheuses. La question du financement des retraites devient ainsi vitale. Cet article se propose d'analyse les causes de cette situation pour en identifier les approches de solutions.

Les régimes de retraite en Afrique ont été instaurés à l'époque coloniale et étaient destinés aux fonctionnaires des Etats. Des différences de traitement se notaient cependant entre les fonctionnaires expatriés et ceux locaux. Aux lendemains des indépendances, les structures coloniales ont été maintenues presque partout. Dans le privé, les régimes obligatoires n'existent que dans quelques pays dont l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Rwanda[2]. Dans les autres pays, des régimes volontaires sont créés à l'initiative de certaines entreprises. Ce groupe de fonctionnaires et de travailleurs du privé formel peut être considéré comme celui des privilégiés, car représentant une faible part de l'ensemble des travailleurs.

Evolution des régimes de retraite en Afrique

Malgré des taux de croissance relativement élevés, l'Afrique possède l'économie la moins développée (2.4% du PIB mondial en 2012). C'est également le continent affichant le plus fort taux de chômage, principalement chez les jeunes (20% en 2011, selon le BIT). De plus, les Politiques d'Ajustement Structurels (PAS) menées dans les années 80 ont limité le recrutement des agents sur des années. Ainsi, la capacité des actifs à cotiser pour les inactifs retraités s'amenuise progressivement. Par exemple au Sénégal, dans les années 70, six salariés cotisaient pour un retraité. Ce ratio est passé à deux pour un en 2010. Toujours en 2010, la caisse des agents de l'Etat de la Côte d'Ivoire affichait un déficit de 53 milliards de FCFA. Les déséquilibres entre cotisations et paiements font que dans plusieurs cas, c'est la viabilité financière même du système qui est menacée.

Couverture de la securite sociale en Afrique

L'informel occupe encore une place très importante en Afrique avec près de 90% de création d'emplois, selon la Banque Mondiale. Dans l'informel, le non-respect des droits des salariés et de leurs obligations envers l'Etat contribuent à la faible couverture observée des régimes de retraite. En 2012, selon la Banque Mondiale, à peine 2% de la population active était couverte au Burkina contre environ 5% au Togo et 35% à l'île Maurice.

Il faut, par ailleurs, reconnaitre qu'en Afrique les populations ont rarement une vision de long terme. Il existe un manque cruel de (d'auto) projection dans le futur de la part des travailleurs et par ricochet, d'épargne en vue d'une consommation différée dans le long terme. La pauvreté aidant, la plupart de la population ne cherche qu'à répondre aux problèmes journaliers et de très court terme.

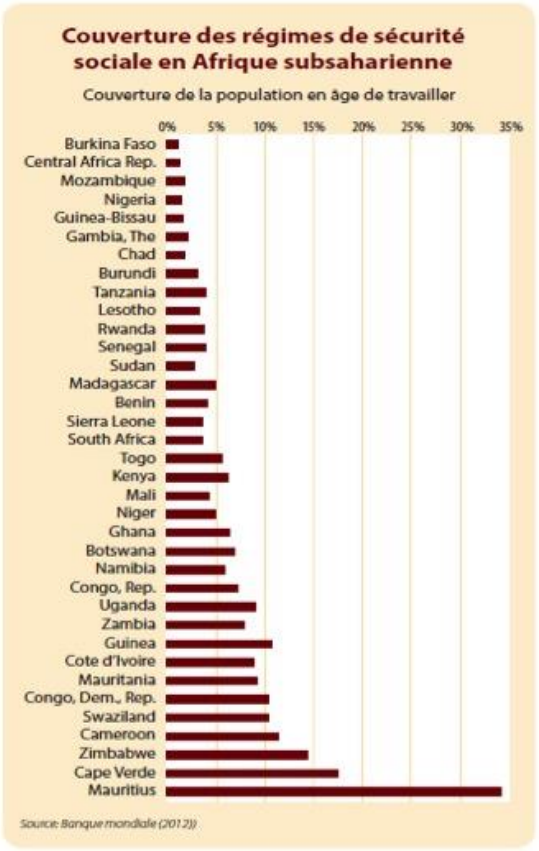

Même si il est admis que la solidarité est en Afrique une valeur fondamentale, elle est généralement limitée à la famille élargie, au village, à l'ethnie. Il ne s'agit pas d'une solidarité nationale intergénérationnelle comme celle qui fonde les systèmes de sécurité sociale occidentaux.

La réflexion sur les approches de solutions peut s'insérer dans plusieurs dimensions. D'abord,

quel type de régime de retraite est le plus adapté en Afrique ? Un système par capitalisation où chacun cotise pour lui-même ce qu'il touchera à sa retraite ? Ou plutôt un système par répartition où les travailleurs actuels cotisent pour les retraités actuels et ainsi de suite? L'un et l'autre présente des limites mais aussi des avantages. Le plus important est de veiller à la bonne gestion financière des organismes de sécurité sociale et de s'assurer de couvrir une grande partie des actifs. Et pour y arriver, on peut concevoir des régimes sur mesure pour différentes catégories professionnelles, comme c'est le cas en Tunisie avec un taux de couverture des actifs d'environ 80% en 2004. De plus, la mise en place de systèmes d'information novateurs pour la gestion et le suivi des pensions permettra à la fois de réduire les délais de paiement ainsi que les risques de fraude. Plus important encore, la réduction du chômage et la couverture de l'informel contribueraient grandement, à élargir l'assiette de même que le taux de cotisation des systèmes de retraite actuels. Les entreprises de l'informel paient généralement un impôt ''libératoire'' sur lequel on pourrait effectuer de petits prélèvements à déposer dans une caisse de retraite. Dans le même temps une promotion des institutions de micro-finance avec des produits attractifs pour les personnes moins aisées aidera à compléter et diversifier les sources de financement de la sécurité sociale pour personnes âgées.

Le chantier est vaste et une détermination politique forte est nécessaire, avec la contribution des entreprises, afin de réduire les risques sociaux liées à la vétusté des régimes de retraite en Afrique.

Une retraite pour tous les Africains, impossible ?

Sébastien Martineau

21 mai 2013

https://www.dw.com/fr/une-retraite-pour-tous-les-africains-impossible/a-16821854 consulté le 27 février 2023

L'Afrique pourrait compter plus de 200 millions de personnes âgées en 2050. Sur un continent où le travail informel domine, quelles options existent pour assurer un revenu aux seniors ?

« Pour la grande majorité des Africains, il n'y a pour l'instant pas de retraite au sens où on l'entend pour les pays du Nord. » C'est ce que l'on peut lire dans un document de l'INED (Institut national d'études démographiques) intitulé **"L'Afrique, un continent jeune face au défi du vieillissement"** et publié à l'été 2012.

Valérie Golaz, chercheuse démographe installée en Ouganda, est coauteure de ce document. Elle résume ainsi la situation actuelle en Afrique : *« On a des pays où on pourrait imaginer que les systèmes de retraite sont très développés, puisque le secteur public et le secteur privé sont plus importants que dans d'autres... je pense aux pays de l'Afrique du nord, à la Tunisie, par exemple... Mais dans ces pays-là, très peu de personnes actuellement cotisent ou reçoivent une retraite. »*

Elle poursuit : *« De l'autre côté du Sahara, on a des pays dans lesquels les systèmes de retraite sont très peu développés. Ils ne concernent quasiment exclusivement que les personnes qui sont employées dans le secteur privé ou dans le secteur public et même dans le cadre de ces emplois-là, très peu de personnes en bénéficient et en bénéficient suffisamment dans la mesure où les durées de cotisation sont relativement faibles... les gens n'ont pas toujours un emploi pendant toute la durée de leur vie active, en particulier les femmes, donc la part de pensionnés peut être vraiment très faible. »*

Le document de l'INED cite l'exemple de la Tunisie où 30% des hommes de plus de 60 ans sont pensionnés, pour seulement 3% des femmes...

L'informel domine

Valérie Golaz met le doigt sur un problème central : celui de l'informel. Les travailleurs informels, qui représentent la grande majorité

de la population active sur le continent, sont exclus des systèmes de retraite de type "contributif", où chaque travailleur cotise à une caisse de retraite qui lui reverse ensuite les pensions après la fin de sa vie active.
Résultat : dans beaucoup de pays, et notamment en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, moins d'une personne âgée sur dix bénéficie d'une retraite.
Et en l'absence de pension, il y a deux solutions : soit on continue à travailler jusqu'à n'avoir plus la force de le faire, soit on dépend de la solidarité familiale. Mais celle-ci est largement remise en cause par l'évolution des sociétés, l'éclatement géographique des familles, et les difficultés qu'ont les jeunes générations à assurer leur propre subsistance.

Trouver des modèles alternatifs

Les systèmes de retraite apparus à partir des années 1960 en Afrique et destinés au secteur dit "structuré", c'est-à-dire la fonction publique et le secteur privé relevant du code du travail, ont donc montré leurs limites dans des sociétés où la plus grande partie de l'emploi est non-structurée.
Il faut aujourd'hui trouver d'autres systèmes pour fournir un revenu solide aux personnes âgées. Et des efforts sont faits dans plusieurs directions : l'une des options privilégiées actuellement par les gouvernements africains est celle de la "pension universelle", qui n'est donc pas une retraite contributive, mais une allocation versée par l'État à toutes les personnes âgées, même si elles n'ont jamais cotisé.
C'est notamment le modèle choisi par l'Ouganda, l'un des pays les plus en retard en la matière : *« Sous l'égide de la coopération britannique, principalement, s'est mise en place un système de "cash transfer", c'est-à-dire de transfert d'argent liquide vers les personnes vulnérables*, explique Valérie Golaz. *À l'heure actuelle, différentes catégories de la population sont incluses dans ce concept de personnes vulnérables : il peut y avoir des personnes atteintes d'incapacité mais aussi l'ensemble des personnes de plus de 65 ans. »*
La pension représente l'équivalent de 10 dollars américains par mois, dans ce système qui est actuellement en phase de test. Et Valérie Golaz précise que, pour le moment, le gouvernement ougandais n'est pas en mesure d'assurer un financement suffisant pour l'étendre à toute la population, et encore moins pour augmenter le montant de cette pension.

L'exemple latino-américain

L'inconvénient principal de ce système "universel", c'est son poids global pour l'État, même si chaque pensionné ne reçoit qu'une somme modique. Il rencontre un succès important dans plusieurs pays d'Amérique latine, mais il s'agit de pays (le Brésil ou l'Équateur par exemple), où l'État dispose de moyens nettement plus importants.
Certes, à Maurice, le même système de "pension universelle" a permis de couvrir quasiment 100% de la population âgée, mais selon Valérie Golaz, il reste beaucoup à faire : *« Progressivement, le gouvernement est en train d'essayer d'adapter le système, d'une part pour permettre des niveaux de vie meilleurs et pour le fondre dans les institutions déjà en place au niveau du privé et du public, qui pourvoient à des retraites. C'est probablement le système le plus performant qui existe à l'heure actuelle sur le continent africain... évidemment il y a toujours des gens qui vivraient mieux avec plus d'argent. »*

Améliorer aussi l'accès aux soins

Tharcisse Nkanagu est coordinateur de la sécurité sociale au Bureau international du travail (BIT). Il se félicite des progrès de la protection sociale, notamment en Afrique du nord, mais aussi à Maurice, au Cap-Vert et au Lesotho.
Tharcisse Nkanagu évoque une deuxième voie, soutenue par le Bureau international du travail, et complémentaire de la première. En effet, le BIT envisage la protection sociale dans son ensemble, pas seulement l'accès aux revenus pour les seniors. Le Bureau juge que la question des pensions est intimement liée, par exemple, à celle de l'accès aux soins. Tharcisse Nkanagu précise ainsi :
« Il se dégage dans la vision du BIT deux axes : l'axe de l'accès aux revenus et l'axe de l'accès aux services de santé. Et les deux axes sont inséparables, je m'explique : inséparables parce que si l'on a un revenu, on le dépense pour les besoins prioritaires et notamment les besoins en

soins de santé, et si l'on a [un accès aux] *soins de santé, il faut aussi un revenu pour se maintenir en bonne santé. »*

En effet, même si les personnes âgées bénéficient d'un revenu régulier, s'il n'y a pas un système de sécurité sociale efficace, elles peuvent se retrouver appauvries, voire endettées après avoir dû payer des soins.

Des assurances communautaires

Mais encore faut-il que les services médicaux s'améliorent. De nombreuses spécialités médicales ne sont proposées que dans les grandes villes - quand elles le sont ! - et les soins spécifiques pour les personnes âgées sont encore peu développés sur le continent.

Quand l'offre de soin existe, il faut pouvoir payer ces soins. Or, des initiatives intéressantes sont apparues pour compenser la faiblesse des systèmes de sécurité sociale. Il s'agit en particulier des assurances santé communautaires.

On estime que 10 à 20% seulement des personnes qui cotisent à ce type de mutuelles ont réellement recours à des soins au cours d'une année. Pour une mutuelle qui compterait 1.000 adhérents, cela signifie que le coût des soins de 200 personnes - au maximum - est réparti sur 1.000 personnes. Et l'année suivante, ce sont d'autres personnes qui auront besoin de soins.

Les syndicats se mobilisent

Troisième piste à explorer : celle des retraites complémentaires. Mais pas forcément celles auxquelles on pense : en Europe et dans les pays occidentaux en général, confrontés à un vieillissement déjà plus avancé, le mode de financement des systèmes de retraite contributifs, centralisés, est remis en cause.

Baisse du nombre de cotisants et hausse simultanée du nombre de retraités... deux facteurs qui engendrent un déficit des caisses de retraites ; et par crainte d'un effondrement de ces systèmes, de plus en plus de personnes souscrivent des retraites complémentaires privées, qui leur permettent de cotiser non pas pour la communauté, mais pour leur propre retraite.

Qu'en est-il en Afrique ? Les pensions privées ont-elles commencé à démarcher les futurs pensionnés aisés ? Pas encore, ou en tout cas pas avec succès, estime Tharcisse Nkanagu, du BIT. Néanmoins, un autre type de complémentaire a fait son apparition :

« Dans les grandes entreprises, il se développe la mise en place des régimes complémentaires d'entreprise, où en réalité ce n'est pas l'employeur qui incite le personnel à mettre en place un régime complémentaire, ce sont plutôt les organisations syndicales, conscientes du besoin de disposer d'un régime de pensions relativement complet - à l'image de la vie active - qui se mettent ensemble, réfléchissent et négocient avec l'employeur la mise en place de régimes complémentaires au sein de l'entreprise. »

Concurrence de solidarités ?

Pension universelle, assurances santé communautaires, complémentaires d'entreprises... Ces nouvelles réalités ne risquent-elles pas de bouleverser les modes de solidarité traditionnels ? La réponse de Valérie Golaz, de l'INED, qui travaille justement sur les rapports entre générations :

« On pourrait penser que d'obtenir des financements extérieurs mette fin aux solidarités privés au sein de la famille, et que du coup ce ne soit pas une complémentarité qu'on ait entre ces deux types de systèmes au niveau des personnes âgées mais au contraire que l'un annule l'autre en quelque sorte. Ce sont des craintes qui avaient déjà été émises sur le cas de l'Afrique du Sud et qui ont été démontées. »

Valérie Golaz observe encore : *« Effectivement, il y a des relations qui changent au sein de la famille du fait de l'existence de ces pensions universelles, mais elles ne changent pas forcément pour le pire, bien au contraire, car les personnes âgées, du coup, prennent un rôle social important, aussi, de pourvoyeur. Et c'est très important de considérer les personnes âgées comme des personnes qui sont des membres à part entière de réseaux de solidarité dans lesquels non seulement elles reçoivent mais également elles donnent. »*

Tumne Mairabne

Une vie de retraité dans *Pleurs sans larmes*

Kolyang Dina Taiwé, Ecrivain

Vie,

mes os probablement calcifiés ne m'obéissent plus. Ma vue, embrumée s'embue de rares souvenirs malingres qui rongent mon pouvoir focal, plongeant toute ma conviction, par cette cécité spontanée, dans des ténèbres épaisses. Vie, je ne vois plus, je regarde seulement attentivement mon entourage qui tel un chrysalide laid s'est métamorphosé en un papillon méconnaissable et venimeux. Je ne reconnais plus le monde dans lequel je suis né, les dizaines d'années d'inquiétude sur toutes les voies des villes virtuelles, monstres anonymes engloutissant lentement les vies, m'ont baptisé dans l'oubli, dans l'essence d'une certaine métamorphose que je comprends pas encore. Je suis en retraite. Vers le passé. Mes yeux ne perçoivent que l'envol du temps, vers les nuées noires. Et chaque fois que je pense intensément à cette victoire sur la prodigalité de mon temps, je me vois baptisé prémices de ceux qui erreront éternellement et qui chercheront sans trouver. Je suis en retraite. Retiré de ces veines bruyantes où les maisons mobiles, déchirant et déviergeant le temps et l'espace, se tuent, je revis ces longues années passées dans les égouts sales où les déchets de rats morts et de chiens crevés embellissent l'air. Froidement. Je suis de retour au village après le grand cirque et les multiples détours, en quête de bonheur virtuel. Derrière moi, j'ai laissé les bétons de l'existence modulant le savoir accumulé, pièvres lieux de destruction et d'anonymat. Derrière ma *vie* s'étend la plaine des capitales où les empreintes de mes lourds pas s'effacent rapidement sous les coups du savoir dilué que beaucoup étale au coin des ruelles.

J'ai vieilli. Voilà une phrase sacrificielle.

Vieillir
c'est quand les forces vous abandonnent, laissant les membres flétrir comme une plante sans eau, amputée de ses racines.

c'est quand l'appareil sur lequel le coeur a longtemps régné ne vous obéit plus. Subitement. Tout devient indépendant, poursuivant chacun sa route et faisant chacun sa volonté. Une liberté effleurant la stupidité suicidaire d'un lion qui ne tue l'antilope que pour laisser la carcasse aux charognards.

c'est quand l'existence vous lâche tel un bolide cru que la *vie* ne sait pas vaincre et dompter ayant avidement sucé le jus vital.

c'est quand l'existence vous coupe la racine viscérale et vitale des pieds enlourdis, rendant les couleuvres vitales rugueuses et épineuses.

c'est surtout reconnaître l'impénétrabilité des expériences due à l'opacité des idées profondes que le temps rend insondables.

c'est retrouver l'oasis où l'on est sûr de s'abreuver sans épuiser la profondeur de la

pensée génératrice, là où le vin de la *vie* perd de sa force enivrante au profit d'une eau limpide et douce.

c'est reconnaître que le soleil du souvenir réchauffe le sable de la pensée sans que la fraîcheur féconde de la communication implicite ne s'évapore dans l'incompréhension intemporelle.

c'est récolter les rêves d'un futur auquel on renonce sciemment pour démarrer lentement le manège des songes vers le passé auquel on s'attache, vers un passé que seules les actions créatives auréolent de gloire trompeuse.

c'est reconnaître la sueur des doutes, les pleurs de l'impuissance, la disparition lente de la créativité des coeurs qui ne veulent pas s'arrêter de battre.

c'est aussi comprendre que l'on est devenu un des feux follets qui peuplent la nuit des expériences vécues dans l'amertume des temps.

c'est s'enraciner dans le silence sagace, dans l'effluve sage des regards fougueux pleins de discernement.

Vieillir aujourd'hui

c'est servir de pierre d'achoppement à une jeunesse myope qui court avec le temps, avec la vie, avec le rêve, les songes incompris et dont la rêverie éternelle finit dans le dédale miasmatique des déceptions.

c'est se tenir aux côtés de ceux que le temps ne comprendra plus jamais, le camp de concentration éternelle d'une génération abusive, oubliant droit et devoir.

c'est accepter l'armistice devant la guerre de purification non frugale, les poteaux sans valeur de ceux dont l'omniscience dépasse la sagesse.

Vieille Vie, laisse-moi me souvenir de tout. Le poids du souvenir que l'impartialité du temps injecte dans les artères du village reste la seule affirmation positive de mon être. Laisse- moi vomir l'opacité des idées dans l'impact d'un entourage indifférent à la vieillesse. Que mes souvenirs servent d'oraison funèbre à la jeunesse myope.

A bientôt pour le prochain souvenir.

Histoires à méditer

Un vieil homme vivait avec son fils, sa belle-fille et son petit-fils. Le fils et sa femme le considéraient comme un fardeau et ne voulaient plus dans leur foyer d'une personne âgée et physiquement diminuée. Ils décidèrent de se débarrasser du problème. Le fils installa son père handicapé dans un panier et s'enfonça dans la forêt, où il comptait abandonner le vieillard. Le petit-fils, observant son propre père, lui dit : « Père, n'oublie pas de ramener le panier. » « Pourquoi? », demanda le père. « Parce que j'en aurai besoin quand tu seras vieux », répondit l'enfant. (Conte populaire bengali)

Dans une cité industrielle du nord de l'Angleterre, un vieillard devint un jour une charge pour sa famille. Incapable de s'en occuper, son fils décida de l'emmener à l'asile. Le père ne pouvant marcher, il le chargea sur son dos. Comme ils gravissaient la colline, le fils fit une pause pour reprendre son souffle. Le vieillard lui dit alors: « Quelle coïncidence, c'est précisément ici que je me suis reposé lorsque j'ai amené mon père à l'asile il y a 40 ans! » Le fils fit demi-tour et rentra à la maison. (Folklore industriel, Grande-Bretagne, XIXe siècle)

Cercle de Réflexion sur la Culture tpuri (CRCT)

Nous sommes un groupe de Tpuri et de personnes intéressées par la culture tpuri. Nous avons tous des orientations professionnelles et des intérêts personnels différents. Nous œuvrons cependant tous dans le domaine d'une identité culturelle bien comprise et exprimée. Plutôt donc que de se limiter, il nous a semblé plus profitable pour tous de laisser la liberté à chacun de réfléchir sur le thème qu'il trouve principal dans le milieu tpuri. Mais, ici encore, une souplesse s'impose. En effet, peut-être que deux ou trois personnes souhaitent réfléchir sur un même thème. Le groupe est ouvert à de telles initiatives. Un travail collectif est toujours plus riche.

Quelle forme a le Cercle de Réflexion? Ce groupe n'est pas une réunion de super-savants. Les articles peuvent être très longs, fouillés, truffés de détails, si l'auteur s'est investi longuement dans sa recherche, ou brefs s'il s'agit de rendre compte d'une expérience personnelle vécue mais significative au sein de la culture tpuri. Le groupe est une Communauté, sans hiérarchie, et surtout sans compétition. Son but est de témoigner afin que la culture tpuri ne soit pas à jamais perdue.

Ka'arang est un trimestriel. Il paraît le 1er janvier, le 1er avril, le 1er juillet et le 1er octobre de chaque année.

Il est l'organe d'information et de liaison du Cercle de Réflexion sur la Culture tpuri. Il contient des récits, des interviews, des poèmes, des biographies, des nouvelles, des commentaires, des informations se rapportant à la culture tpuri.

Ka'arang vit principalement des recherches, de la fantaisie, de la créativité et de l'engagement de ses lecteurs et des membres du Cercle. Ce périodique est le produit de la coopération de plusieurs personnes.

Ainsi *Ka'arang* sert de porte-parole

Les contributions sont une documentation de notre travail. Elles créent une base de discussion. Elles revalorisent ainsi notre culture et sert de planche d'appui pour que nous ne soyons pas des naufragés de la culture, de notre propre identité.

Dans ce sens nous soutenons l'échange et la communication entre nous et contribuons ainsi au réveil de la conscience pour notre culture et participons à sa survie.

Ka'arang,

ce sont des débats houleux
le répertoire tpuri
la culture palpable
des techniques ressuscitées
des recherches minutieuses
C´est pourquoi Ka'arang!

Ka'arang!
Ka'arang!
Ka'arang!
Ka'arang!
Ka'arang

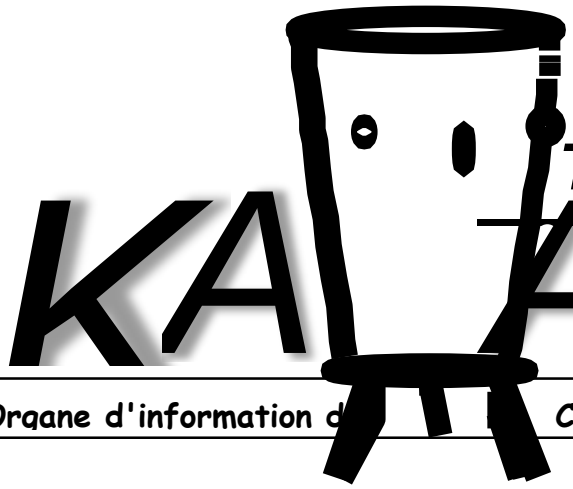

Trimestriel KA'ARANG

Organe d'information du Cercle de Réflexion sur la Culture Tpuri (CRCT)

Ce qu'est Ka'arang : Ka'arang, la revue culturelle éditée par **Ka'arang** : Editions et Média. **Ka'arang** paraît trimestriellement, le 1er janvier, le 1er avril, le 1er juillet et le 1er octobre de chaque année. La revue traite de tous les domaines relatifs à la culture tpuri, les échanges culturels et économiques, la vie dans les sociétés traditionnelles tpuri, les orientations et dynamisme des sociétés traditionnelles, l'économie informelle, la littérature, les transformations de nos sociétés, les défis modernes, les échecs scolaires et universitaires, etc…

Historique : Née au début des années 1990, la revue culturelle Ka'arang, depuis le numéro 003 de janvier 1994 a connu une parution trimestrielle sous la coordination de M. Kolyang Dina Taïwé.

Objectif principal : Ka'arang: Editions et Média recherche des abonnés afin d'assurer l'impression et la distribution de Ka'arang à travers les abonnements. Il en va de notre honneur et de notre survie culturelle.

Coût de l'abonnement de soutien : 20.000 F CFA.

Notre devise : **Etre présents là où le défi nous interpelle tous**

Ka'arang: Editions et Média
B.P. : 183 Maroua
Tel : 677414105
Adresse : Route de Pitoaré à Maroua, à côté du Club Kaliao

Faisons vivre Ka'arang par nos contributions. Il s'agit ici de notre honneur et de notre culture. N'oublions pas que ce sont les écrits qui restent et que les paroles s'envolent